

L'Erika, procès en appel La Vendée en pointe du combat écologique



Commencé le 5 octobre, le procès en appel de l'Erika bat son plein. C'est au nom des milliers de bénévoles venus nettoyer les côtes du littoral atlantique, que Philippe de Villiers, président du Conseil général de la Vendée, s'est porté partie civile à ce deuxième procès. « Nous nous battons jusqu'au bout pour faire reconnaître le préjudice écologique et pour que cesse l'impunité des pollueurs des mers. »

Les archives : la nouvelle passion des Vendéens

Avec 20 km de rayonnages et cinq millions de pages désormais consultables en ligne, les Archives départementales intéressent de nombreux Vendéens. Les lecteurs sont de plus en plus nombreux à se passionner pour leur famille, leur commune ou des événements qui ont marqué l'histoire vendéenne. Depuis la salle de lecture ou sur le web, chacun retrouve ou inscrit sa propre histoire dans la grande histoire de la Vendée.

À LIRE

Dossier pages 6-7

- La face cachée des Archives départementales
- Généalogistes vendéens, les Sherlock Holmes de l'histoire
- 900 ans d'histoire réunis dans un même lieu
- Archives sur le Web : une longueur d'avance en Vendée
- Les historiens en quête d'inédits
- Philippe de Villiers : « L'histoire de la Vendée à la portée de tous »

SOMMAIRE

VENDÉE ACTIVE [Pages 2-3](#)

À DÉCOUVRIR [Pages 4-5](#)

DOSSIER [Pages 6-7](#)

LE FAIT DE LA QUINZAINE [Page 8](#)

AU QUOTIDIEN [Page 9](#)

SORTIR EN VENDÉE [Pages 10-11](#)

ÉVÉNEMENT [Page 12](#)



Motion contre la réforme territoriale Au secours des libertés locales



Les conseillers généraux de Vendée ont adopté à l'unanimité une motion exprimant que « le Conseil général s'oppose à la réforme territoriale qui est dangereuse et inopportune. » Le Conseil général pointe ainsi son opposition à une série de suppressions : suppression des ressources financières, suppression d'un tiers des cantons et suppression de la clause de compétences générales. Ces suppressions portent atteinte à la vitalité des territoires.

[Page 3](#)

Océan Vital et Peugeot inventent le véhicule du futur Le solaire vendéen innove

La Fondation Océan Vital de Raphaël Dinelli vient de mettre au point pour la nouvelle voiture électrique de Peugeot des cellules photovoltaïques uniques au monde. Souples, elles se collent sous un toit transparent et permettent d'alimenter tous les accessoires, de la climatisation au filtre à air. Une prouesse technologique et un pas de plus pour l'environnement.



[Page 3](#)

Les Arts du cirque L'école de la persévérance

Le monde du cirque n'a plus de secrets pour les élèves des écoles du canton de la Châtaigneraie. Pendant une semaine, sous le chapiteau du cirque Rech, les enfants ont découvert, médusés, les mille et une techniques qui se cachent derrière un simple numéro de clown ou d'acrobate. Des techniques qui ne s'acquièrent qu'après de longues années de travail et de patience. La famille Rech, du grand-père aux petits-enfants a fait des émules.



[Page 4](#)

Ecologement Maisons en bois aux Herbiers



Le Val de la Pélinière, écoquartier des Herbiers, va accueillir quatorze maisons à ossature bois à partir de février 2010. Sept T3 et sept T4 de la gamme MUSE (maisons urbaines et environnementales) sont en ce moment même en construction dans la nouvelle usine de BH, filiale de Bénéteau, à La Chaize le Vicomte.

[Page 9](#)

Historial de la Vendée Tous à table!

L'Historial de la Vendée, aux Lucs-sur-Boulogne, invite particulièrement les enfants à profiter des animations pendant les vacances de la Toussaint. Ils profiteront des derniers jours de l'exposition « Tous à table », présentée dans le Musée des enfants depuis l'ouverture de l'Historial. Un nouvel espace, sur le thème des animaux de la ferme, ouvrira ses portes à Noël.



[Page 10](#)



ANNIVERSAIRE - Les 60 ans des Maisons Familiales Rurales

Des élèves préparés aux défis économiques de la Vendée

Les Maisons Familiales Rurales (MFR) viennent de fêter leur 60 ans au Centre des Congrès des Atlantes aux Sables-d'Olonne le 17 octobre dernier. C'est l'occasion de rendre hommage à ces 27 associations réparties dans toute la Vendée qui forment les Vendéens aux métiers de demain.

Au port du Bec à Beauvoir-sur-Mer, Aquanurse cultive depuis trois ans des naissains d'huîtres. Cette entreprise de nurserie accueille depuis son ouverture des élèves de la MFR de Challans, spécialisée dans l'aquaculture marine. L'un des deux dirigeants, Miguel Guimberteau, est lui-même un ancien élève de cette maison.

Des formations très spécifiques

Formation et entreprise vont de pair aux maisons familiales. « Nous n'hésitons pas à accueillir des élèves ici, tout simplement parce que c'est la seule formation qui existe dans les environs. Et elle répond à nos attentes, qui sont très précises, explique Alain Bluteau, responsable de la production. Ces jeunes sont souvent

très motivés et savent exactement ce qu'ils veulent faire. Ils viennent au début en alternance pour apprendre le métier. Souvent après, on les embauche. Sinon, on fait marcher le réseau pour eux. Dans tous les cas, ils trouvent vite un emploi. » Clément, un élève de Challans, est ainsi apprenti chez Aquanurse. Deux autres anciens, Alexis et Leslie, ont trouvé un emploi ici.

Des talents divers

Les MFR existent depuis 1946, mais on les assimile le plus souvent au monde agricole auquel elles se consacrent. Leur vocation première était en effet de permettre aux jeunes d'être aux champs et de se former en même temps. Mais, dès les années soixante, le besoin en main d'œuvre s'est fait sentir dans d'autres secteurs professionnels comme l'artisanat ou l'industrie. Alors que la Vendée opérait sa révolution économique, les MFR ont formé ses futurs professionnels.

Les parcours des élèves sont désormais multiples, en témoigne celui de Stéphane Boulineau, créateur d'une entreprise de menuiserie

à Talmont-Saint-Hilaire: « J'ai fait un CAP menuiserie-agencement à la maison de Talmont. J'ai travaillé dans



Clément en formation dans la nurserie d'huîtres, Aquaculture, à Beauvoir-sur-Mer.

la rénovation puis dans la fabrication de meubles avant de me lancer dans ma propre affaire de rénovation. La maison de Talmont m'a donné l'envie de créer mes ambitions de travailler. Là-bas, le suivi est plus sérieux, on apprend bien le métier. Aujourd'hui, je ne me plains pas, mon entreprise marche très bien. J'embauche. »

Un vivier pour l'emploi vendéen

Il en est de même pour Marie-Jo Chatevaire qui a pris un tout autre itinéraire. Elle est aujourd'hui conseiller général de Fontenay-le-Comte: « Je suis entrée à la MFR de La Châtaigneraie en 1963. J'ai appris là-bas beaucoup de choses. C'était une école de la vie où on m'a appris à exercer des responsabilités. Tout le développement de la personnalité est pris en compte. Je ne serais pas élue aujourd'hui si je n'étais pas passée par là. »

Pour les ostréiculteurs, nul doute que les MFR sont un vivier pour l'emploi. Celles-ci ont créé la filière aquaculture à Challans en 1976, alors que le manque de main d'œuvre devenait flagrant. Ce fut la même chose il y a trois ans, quand les nurseries com-

60 ans de terrain

1946 : naissance de la première Maison Familiale de jeunes filles au lieu dit la Louisiane à la Roche-sur-Yon.

1949 : création de la première Maison de garçons à la Mothe-Achard pour l'agriculture.

1968 : premiers stages en entreprises artisanales.

1973 : création de trois associations artisanales à St-Gilles, St-Michel et Mouilleron-en-pareds.

1973-1979 : doublement des effectifs et nouvelles maisons dans de nouveaux secteurs d'emplois.

2009 : 27 associations éparpillées dans toute la Vendée.

me Aquaculture ont fait appel à eux. « On a senti qu'il y avait là un besoin, comme en 1976, exprime Francis Poisson, le directeur de la MFR de Challans. Nous avons créé des partenariats qui permettent à nos élèves de faire du terrain et à nous d'observer et d'adapter notre formation. »

À 18 ans, Clément a de l'avenir devant lui. Il ambitionne d'aller en Nouvelle-Calédonie pour tenir un élevage de crevettes. « J'aimerais monter ma boîte là-bas. Je sais que deux anciens élèves de Challans y travaillent. Il y a plein de possibilités pour développer un commerce. »

AMÉNAGEMENT ROUTIER - Section Maché / St-Christophe-du-Ligneron

Des routes pour l'emploi

Saint-Christophe-du-Ligneron / Maché, 4 km de nouvelle voie. Avant la fin du mois de décembre, les usagers de la RD948 pourront emprunter la nouvelle 2x2 voies.

Le compte à rebours est lancé. Dans quelques semaines, les usagers de la RD 948 sauront apprécier les 4 km de doublement de la voie entre les communes de Saint-Christophe-du-Ligneron et Maché.

La nouvelle section sera ouverte avant la fin du mois de décembre. « Ces 4 km de 2x2 voies permettront aux véhicules de dépasser les nombreux poids lourds qui empruntent cet itinéraire. Ils sont actuellement un frein à sa fluidité ainsi qu'un bémol à sa sécurité », précise Jacqueline Roy, conseiller général du canton.

Ce nouvel aménagement de la section Saint-Christophe / Maché fait partie intégrante de l'aménagement de la route Aizenay / Challans.

Importante étape du désenclavement routier du Nord-Ouest vendéen.

Dans les années 1990, la Vendée ne comptait qu'une vingtaine de kilomètres de 2x2 voies. Aujourd'hui elle en compte environ trois cents. L'objectif est d'atteindre 500 km d'ici dix ans.

Un enjeu économique

« L'effort considérable engagé par le Conseil général en matière d'aménagement routier porte des fruits non seulement en matière de sécurité et de fluidité, mais aussi du point de vue économique, rappelle Bruno Retailleau, Vice-Président du Conseil général. Les neuf vendéopôles, réalisés le long des voies rapides, ont permis de créer plus de 6400 emplois, pour 190 entreprises, dont 34% venues de l'extérieur du département »



Plus que quelques travaux de finition avant l'ouverture de la 2x2 voies entre St-Christophe et Maché.

SANTÉ - Laboratoire d'analyses de la Vendée

Au secours des ostréiculteurs

Pour la septième fois depuis le mois de mai, les ostréiculteurs du bassin d'Arcachon se sont vu interdire la commercialisation de leurs huîtres. Il y a quelques semaines, les élus de Gironde ont alors fait appel à l'expertise du Laboratoire d'analyses de la Vendée.

Les huîtres du bassin d'Arcachon sont comestibles. En l'espace de 48h, les résultats du laboratoire d'analyses du département de la Vendée l'ont confirmé et ont apporté un grand soulagement aux ostréiculteurs arcachonnais. Le test de toxicité s'est révélé négatif. Le Préfet de Gironde a ainsi pu lever l'interdiction de commercialisation dont elles étaient l'objet.

Les phycotoxines

À l'origine du problème, les phycotoxines, sécrétées par de minuscules algues. Elles intoxiquent régulièrement les huîtres du bassin. Entre mai et septembre 2009, elles ont été la

cause de sept interdictions de commercialisation.

La dernière d'entre elles a fait l'objet d'une contestation des ostréiculteurs. Les élus de Gironde se sont alors tournés vers le laboratoire vendéen pour réaliser des tests. « Le laboratoire de la Vendée fait partie des quelques laboratoires français accrédités et agréés par le Ministère de l'Agriculture et reconnu pour les expertises des coquillages », explique Joël Sarlot, vice-président du Conseil général.



Des huîtres de toute la France examinées en Vendée.

ENVIRONNEMENT - Les réserves de substitution du Bassin de l'Autise démontrent leur efficacité

Activité économique et écologie conciliées dans le Marais Poitevin

Les réserves d'eau de substitution du bassin de l'Autise ont permis aux agriculteurs d'irriguer sans puiser de manière excessive dans la nappe phréatique et dans les cours d'eau. Ce programme origi-

nal permet de préserver la biodiversité tout en soutenant l'activité économique.

Chiffres à l'appui, les réserves d'eau de substitution ont démon-

tré leur utilité et leur efficacité pour préserver les ressources hydrauliques du bassin de l'Autise, dans le Marais Poitevin. Les sept bassins de stockage de l'eau de pluie déjà construits ont permis cet été à près de 120 irrigants, céréaliers et éleveurs, de prendre soin de leur exploitation sans risque pour les réserves naturelles du sous-sol. En dépit de la sécheresse, ni la nappe phréatique, ni les canaux du marais n'ont ainsi atteint la cote d'alerte. Tel n'avait pas été le cas en 1990, dont les mois de juin, juillet et août avaient connu une sécheresse comparable à celle de cette année.

« C'est un succès, constate Joël Sarlot, conseiller général du canton de l'Hermenault. L'investissement réalisé dans les réserves profite aux agriculteurs, mais aussi et surtout à la

bio-diversité. » Ce soutien à l'agriculture est vital pour l'économie locale. « Le Sud Vendée subit de graves difficultés, note en effet Jean Tallineau, conseiller général du canton de Maillezais. Nous avons la chance d'avoir une agriculture dynamique. Elle contribue à la protection de l'environnement et au développement économique. »

Une sécurité créatrice d'emploi

Jean-Claude Richard, président du syndicat mixte du bassin Vendée Sèvre Autise a fait partie des instigateurs du projet, auquel participent les agriculteurs concernés, ainsi que la région et l'Etat. Selon lui, « la sécurité qu'apportent ces réserves d'eau est à même d'attirer de nouvelles cultures dans le Sud Vendée et pas

uniquement des céréales, ainsi que le développement de l'industrie agro-alimentaire. »

« Désormais, il ne reste plus qu'à achever les trois derniers bassins, constate Bruno Retailleau, sénateur de la Vendée. Notre succès conforte ce programme, qui pourra être appliqué à d'autres bassins, notamment ceux du Lay et de la Vendée. »

Le succès vendéen intéresse par ailleurs d'autres départements et jusqu'en Poitou-Charentes. « Cette idée originale de Jean-Claude Richard et Joël Sarlot avait été reprise dans le plan Roussel pour la préservation du Marais Poitevin, rappelle Dominique Souchet, député du Sud Vendée. Il semble que l'Etat veut aujourd'hui inscrire les réserves de substitution dans la loi. »



Les élus vendéens défendent les réserves de substitution.

RÉFORME TERRITORIALE - Le Conseil général vote une motion à l'unanimité La Vendée défend les libertés locales



Sans ressources propres, sans liberté d'innover, le Département ne pourra plus soutenir le dynamisme économique qui est aujourd'hui la marque de fabrique de la Vendée.

Le Conseil général de la Vendée est hostile à la réforme territoriale en cours, qui n'est déjà plus un projet. Suppression des ressources financières, suppression d'un quart des cantons, suppression de la clause de compétences générales: la réforme constitue une véritable régression historique.

Les conseillers généraux de Vendée ont adopté à l'unanimité la motion suivante: « le Conseil général s'oppose à la réforme territoriale qui est dangereuse et inopportune. » Les élus départementaux dénoncent vivement « une régression sans précédent de la liberté locale et une menace grave pour les territoires ruraux, où les services rendus

par les collectivités locales et leurs élus sont souvent les derniers services publics. »

« La réforme en cours de l'organisation territoriale et des finances locales, met en place un étranglement de nos collectivités, juridique et financier, prévient Philippe de Villiers. Elle fait planer sur nos communes, sur le département, sur la région, une triple menace. »

Menace financière

La réforme, qui n'est plus à l'état de projet, privera les collectivités de la liberté de fixer leurs ressources, liées au dynamisme économique et aux investissements locaux. Ce sera la conséquence directe de la suppression de la taxe professionnelle (TP), inscrite dans la loi de finances pour 2010. Sans TP, les départements, les communes et les régions seront sous tutelle de l'Etat. Leur richesse ne dépendra plus de leur dynamisme. La TP sera remplacée par d'autres taxes.

Menace sur les cantons

Près d'un tiers des cantons disparaîtra en Vendée. Les cantons de Chaillé-les-Marais, Ste-Hermine,

l'Hermenault, Beauvoir-sur-Mer, Noirmoutier, l'Île d'Yeu, St-Hilaire-des-Loges, Rocheservière, Maillezaïs et Palluau, seront engloutis et dilués dans des circonscriptions territoriales de très grande taille. Dans les territoires ruraux, les habitants n'auront plus le soutien des élus, qui constitue parfois le dernier service public.

Fin de la liberté d'innover

La disparition de la clause de compétence générale, inscrite dans la réforme, privera le Conseil général et la région de la possibilité d'intervenir dans des domaines non prévus à l'avance. « Si nous devions, intervenir contre la marée noire ou les algues à Noirmoutier et que cela ne soit pas prévu – comme c'est bien probable – dans la liste limitative des compétences, nous serons sanctionnés par la Chambre Régionale des Comptes », illustre Philippe de Villiers. « Sans compétence générale, nous ne gérons plus des collectivités, mais des établissements publics. Ce sera une régression sans précédent de la liberté locale, un retour à avant 1884 pour les communes et avant 1871 pour les départements. »

Un diagnostic énergétique pour tous les particuliers

Dans le cadre du « Plan Vendée Énergie 2010 », le Conseil général de la Vendée vient de mettre en place par le biais de son Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) une aide technique et financière qui permet à tous les particuliers vendéens de s'engager dans une démarche d'économie d'énergie. Il s'agit tout d'abord d'une aide technique offrant à chacun de bénéficier d'un diagnostic énergétique que ce soit sur son projet de construction ou encore dans le cadre de la rénovation d'une propriété principale ou d'une résidence locative. Cette aide technique sera suivie d'une aide financière qui incitera les Vendéens à préférer les installations qui utilisent l'énergie solaire et qui économisent l'énergie.

■ Vendée Énergie: 0800 85 85 04



ENVIRONNEMENT - Océan Vital dote la Peugeot BB1 de cellules photovoltaïques Le solaire vendéen fait respirer les villes

La Fondation Océan Vital de Raphaël Dinelli vient de mettre au point pour la dernière voiture électrique de Peugeot des cellules photovoltaïques uniques au monde. Une prouesse technologique et un pas de plus pour l'environnement.

C'est une première mondiale pour l'industrie automobile: Peugeot vient de doter sa toute dernière voiture électrique, la BB1, de cellules photovoltaïques sur un toit à double courbure 100% transparent. Cette performance a séduit la plupart des visiteurs du Salon de Francfort, du 17 au 27 septembre. Son concepteur n'est autre que la Fondation Océan Vital, aux Sables-d'Olonne, créée par le navigateur vendéen Raphaël Dinelli.



Le toit de la Peugeot BB1. À droite: Raphaël Dinelli nous présente ses cellules photovoltaïques révolutionnaires



Des cellules flexibles et légères

« Il nous a fallu six mois pour réaliser le produit dans notre laboratoire

à Olonne-sur-Mer, explique Raphaël Dinelli. Les rayons de courbures que proposaient Peugeot pour le toit de

sa voiture électrique étaient très prononcés. Il fallait faire en sorte que les cellules soient suffisamment flexi-

bles. » Car en principe, les cellules photovoltaïques se brisent à la moindre torsion. Pour leur donner plus

de flexibilité, il faut tout d'abord les encapsuler avant de les coller sous un toit transparent. « Cette technique d'encapsulation existait déjà, mais nous avons fait en sorte de réduire le poids par dix, et de mouler les cellules au toit doublement bombé que nous imposaient les designers de Peugeot, ajoute Raphaël Dinelli. Au résultat, nos cellules photovoltaïques sont totalement innovantes, très légères et les plus souples au monde. »

Elles permettent de faire fonctionner les accessoires (Radio, climatisation...) ce qui accroît l'autonomie de la voiture BB1. Notamment, elles alimentent un filtre à air qui absorbe l'air pollué de la ville pour le purifier. « Grâce à nos cellules, la BB1 dépollue l'air de la ville, qu'elle soit en fonctionnement ou à l'arrêt », conclut Raphaël Dinelli. « C'est une véritable avancée technologique et un pas de plus pour l'environnement », estime Gérard Faugeron, conseiller général du canton des Sables-d'Olonne.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - Les nouveaux ingénieurs de l'ICAM Vendée Jeunes diplômés mais déjà professionnels et expérimentés

Les étudiants de l'ICAM Vendée, à La Roche-sur-Yon, décrochent, en cinq ans, leur diplôme d'ingénieurs. La solide formation, propre à l'établissement vendéen, lance sur le marché du travail des jeunes gens expérimentés. Rencontre avec les nouveaux ingénieurs.

À la différence des cursus classiques, dispensés dans d'autres écoles d'ingénieurs, l'ICAM Vendée, ex-IST, ouvre ses portes à des candidats variés. Soixante dix pour cent des étudiants sont issus de milieux sociaux modestes, contre 30% de milieux aisés. C'est une particularité de l'ICAM Vendée.

Les étudiants ne sortent pas tous des classes prépas scientifiques. Ils ont en moyenne entre vingt-deux et vingt-trois ans mais, chaque année, deux ou trois étudiants par promotion, sont des adultes reprenant le chemin de l'école.

De même, certains élèves, d'abord titulaires d'un BEP puis du baccalau-

réat, intègrent l'ICAM. En 2002, l'un a même fini « major de promo » en fin de cursus.

Au terme des deux premières années, sur les cinq au total, ils décrochent tous un BTS. Si un étudiant arrête ou change de formation en fin de deuxième année, il est donc titulaire d'un diplôme.

Les atouts de l'école vendéenne

Les ingénieurs formés sur les bancs de l'ICAM Vendée sont, avant même d'être diplômés, particulièrement expérimentés. Le savant dosage entre compétences théoriques et professionnelles est l'un des atouts de l'école vendéenne.

En 3^e et 4^e année, les futurs ingénieurs sont une semaine sur deux en entreprise. En 5^e année, ils y passent les six derniers mois de l'année. S'ils y gagnent en maturité, ils participent surtout à la bonne santé de l'entreprise, en mettant son pied un véritable projet. « Ce n'est pas un cas

d'école! précise Cyril Languil, l'un des étudiants diplômés récemment. C'est la mise en application d'un vrai projet. Nous touchons à la réalité de la vie active. »

Des profils divers

Pour le challandais Thomas Vri-gnaud, vingt-trois ans, le défi est relevé: « Je travaillais ces six derniers

mois dans une entreprise vendéenne, à Saint-Michel-Mont-Mercure. Le directeur est satisfait, il me garde! Après mon diplôme, j'irai travailler dans une de ses filiales, à Cholet. »

Les projets aboutis dépassent très souvent le périmètre de la mission de départ confiée au jeune. Ils ont parfois une portée stratégique qui nécessite que certaines soutena-

nces de fin d'études se fassent à huis clos. Les entreprises tiennent à ce que les données et les chiffres du projet du futur ingénieur restent confidentiels. La bonne santé de leur entreprise en dépend.

La soutenance de David Jolly, originaire de Commequiers était publique: « Durant mon projet, j'ai appris à adapter mes compétences techniques au personnel. Mon projet était de mettre sur pied une nouvelle organisation de service. J'ai appris à être directeur, j'ai testé différents managements. »

Le jeune homme, diplômé en poche, aimerait aller travailler à l'étranger, afin de peaufiner son expérience. Il mettra en pratique ce que le jury de soutenance lui a conseillé d'améliorer: « Ta prestation et ton projet étaient bons. À l'avenir, tu dois apprendre à bien justifier tes choix et, surtout, ne pas hésiter à argumenter au maximum. »



L'ICAM Vendée prépare des ingénieurs grâce à une solide formation technique et professionnelle.

■ Renseignements: 02 51 47 70 70 ou <http://ist.groupe-icam.fr>

EDUCATION - Les arts du cirque Une école de patience et de persévérance

Pour parvenir à faire rire ou même impressionner le public sous un chapiteau, des années de travail sont nécessaires. Les écoliers du canton de la Châtaigneraie ont découvert les secrets du monde du cirque et de ses artistes. La première session des arts du cirque vient tout juste de prendre fin.

Prenez trois, quatre, cinq balles et, allez-y, jonglez ! Voici un fil, vous n'avez plus qu'à marcher dessus... Et maintenant, déplacez-vous sur ce rouleau américain, un cylindre surmonté d'une planche...

Pendant une semaine, de nombreuses classes des écoles du canton de la Châtaigneraie se sont succédées sous le chapiteau du cirque Rech. « Chaque année, nous proposons cinq sessions d'une semaine qui permettent aux écoles des différents cantons de Vendée de découvrir les arts du cirque. Nous avons commencé cette année par le canton de la Châtaigneraie », explique Dominique Souchet, président de la commission des affaires éducatives.

Deux à cinq cents élèves par jour

« Durant ces sessions, nous voyons chaque jour se succéder deux cents à cinq cents élèves. Notre objectif est de leur faire découvrir les différentes disciplines du cirque », explique Jessica Rech, antipodiste (jongleuse avec les pieds) au cirque Rech.

Clown blanc ou Auguste, trapéziste ou jongleur : derrière ces pitreries ou ces acrobaties se cachent des techniques qui ne peuvent s'acquérir qu'après de longues années d'entraînement assidu.

« Deux fois déjà, nous avons pu emmener nos élèves découvrir les arts du cirque de cette manière, explique un professeur. C'est à chaque fois une excellente expérience. Dans un contexte très ludique, les élèves découvrent tout le travail qui



Les enfants découvrent les techniques des arts du cirque.

se cache derrière les numéros des clowns ou des acrobates. » « C'est vraiment très bien, renchérit Sylvie Buet, professeur des écoles. Cela permet de donner aux élèves une autre image du cirque. Ils découvrent de nouveaux mots de vocabulaire. Et surtout ils se rendent compte, en en faisant l'expérience par eux-mêmes, qu'avant de pouvoir accomplir ces numéros de cirque qui paraissent si simples, il faut des mois de patience et de travail. »

Du grand-père aux petits enfants, la famille Rech

Avec la famille Rech, les élèves découvrent une famille du cirque : le grand-père, ses fils, fille, gendre

et belles-filles et ses petits-enfants. Une famille qui travaille et vit ensemble.

La première partie de la matinée est consacrée à la découverte des disciplines du cirque. Ils passent à tour de rôle dans les ateliers de fil, de trapèze, de diabolo, de Hou la-hop, de rouleau américain et de jonglage. Après une brève présentation, ils sont invités à s'essayer à ces disciplines. Éric Rech, le grand-père, répond ensuite à toutes les questions qui lui sont posées. Pour clôturer la journée, un spectacle de cirque est donné. Les enfants peuvent y admirer, en connaissance de cause, les prouesses techniques des acrobates et des clowns.

TOURISME - Le camping de Sainte-Cécile dans le Routard Consécration du tourisme-terroir

Le camping de la Rivière, à Sainte-Cécile vient d'entrer dans le Guide du Routard. Une reconnaissance méritée pour un lieu de vacances authentique.

Au cœur du bocage, à Sainte-Cécile, le camping de la Rivière, fait désormais figure d'exemple de lieu touristique familial, intégré à la vie locale. La qualité de l'accueil de ce village de vacances au cœur de la commune vient d'être récompensée par le Guide du Routard 2009.

« Pour nous, c'est une superbe récompense, sourit Pascaline Clo-

chard, responsable du camping depuis 2001 et qui en a accompagné le développement. Nous avons reçu la visite d'un client mystère, nous ne savons toujours pas qui c'était. Et voilà... » L'ancien employé-jeune désormais salarié de la mairie désigne la plaque émaillée qu'elle n'a pas encore eu le temps de fixer.

Immersion cécioloise

La jeune femme a fédéré toute la commune autour du camping. Chaque samedi, des habitantes de Sainte-Cécile confectionnent des

bouquets pour les nouveaux arrivants à qui sont également offerts une bouteille de vin, de la brioche et des produits locaux. Chaque dimanche également, le maire et un conseiller accueillent en personne les nouveaux venus. Le club de palet intervient une fois par semaine. Les agriculteurs céciolois ouvrent leurs portes à des visites-dégustations. Un repas-guinguette vendéen est servi chaque jeudi avec des produits du terroir... Pour les occupants des 10 chalets et 20 emplacements, l'immersion est totale.

« Cet été, nous avons été complets du 20 juin à fin septembre », se félicite Pascaline. L'impact économique est au rendez-vous. « Nous avons souhaité créer ce camping, pour aider à développer le commerce local, raconte le maire, Jean-Paul Batiot. Aujourd'hui, les commerçants notent une hausse de 15% de leur activité durant l'été. » À 60 km de l'océan, le pari n'était pas gagné. « Le bocage vendéen recèle des atouts indéniables pour un tourisme de qualité, qu'il faut développer dans le respect de la nature, comme ont su le faire les Céciolois, » conclut Bertrand de Villiers, conseiller général du canton des Essarts.



Pascaline Clochard peut être fière de la consécration apportée par le Guide du Routard à son camping.

INTERNET - Comité Départemental du Tourisme L'hébergement via Internet

Le Comité Départemental du Tourisme lance un nouvel outil de réservation en ligne. Mis à la disposition des professionnels, il constitue une fenêtre en temps réel sur le tourisme en Vendée.

Un nouvel outil de réservation en ligne vient d'être mis en place par le Comité Départemental du Tourisme vendéen.

L'objectif est double. Il s'agit en premier lieu d'informer les internautes en temps réel des disponibilités d'hébergement et des tarifs des structures touristiques. L'outil, intitulé « Open System », permet aux professionnels de mettre à jour leurs offres d'accueil.

Un système simple d'utilisation

Deux solutions existent. Prenons par exemple un camping qui s'appellerait « L'Océan ». Il a déjà un site internet. Il lui suffit d'ajouter sur ce site existant un onglet de réservation utilisant l'Open System.

Le système permet aux touristes de visualiser avant réservation leur futur lieu de vacances. Les photos, descriptifs du lieu ou des textes fournissent de nombreux renseignements.

Si le camping « L'Océan » n'a pas encore créé son site internet, il peut néanmoins profiter de ce nouvel atout. Il utilise alors le site



L'Open System permet de réserver en ligne un hébergement, aux quatre coins de la Vendée.

internet du CDT : www.vendee-tourisme.com.

Dans les deux cas, les internautes peuvent directement réserver en ligne, avec paiement sécurisé, un séjour au camping « L'Océan », en fonction des disponibilités.

L'Open System, disponible d'ici peu, rendra encore plus accessible le tourisme vendéen sur Internet.

■ Renseignements : www.vendee-tourisme.com

GASTRONOMIE - Livre de cuisine d'escargots Les lumas à la casserole

En apéritif, en entrée, en plat de résistance, avec ou sans coquille et même... en dessert, l'escargot ne se déguste pas qu'au beurre ailé. Ceux qui en doutent peuvent désormais se référer au cahier concocté par Gabrielle Moreau, experte en lumas sise

à Beaulieu-sous-la-Roche. Gabrielle Moreau est en effet élèveuse d'escargots depuis 1993. Elle drolote ses gastéropodes tout au long de l'année, pour mieux les cuisiner. Elle les vend sur les marchés de La Roche-sur-Yon, Le Château-d'Olonne et Jard-sur-Mer, accommodés à ses nombreuses façons ou au naturel. Dans son ouvrage (à se procurer également sur les marchés), elle détaille vingt recettes, qui donnent pour le moins l'envie de se mettre en cuisine. Croustandine aux escargots à la crème, soupe d'escargot... sans escargot, tarte tatin d'escargot, entre autres gourmandises, les cagouilles n'ont qu'à bien se tenir ! Ce recueil va éveiller des vocations de chasseurs...



■ Les escargots et la cuisine - Gabrielle Moreau. Tél. : 02 51 98 22 54 - escargotmoreau@yahoo.fr - 8€ (+3,5€ de port).

HISTOIRE - Colloque à l'Institut catholique « Les autres Vendées »

D'autres insurrections paysannes ont suivi celle de la Vendée de 1793 : c'est ce qu'a voulu mettre en avant le colloque « Les autres Vendées » qui s'est déroulé à l'Institut Catholique d'Études Supérieures à la Roche-sur-Yon les 2 et 3 octobre dernier. C'est la première fois que des historiens tentent de donner une cohérence à l'ensemble de ces révoltes qui se sont étendues partout dans l'Europe à la fin du XVIII^e et au XIX^e siècle.

« Les partisans des idées nouvelles étaient alors des propriétaires terriens qui chassaient de leurs terres leurs locataires, explique l'initiateur de ce colloque Yves-Marie Bercé, membre de l'Institut. Pour ces paysans, la révolution a été synonyme de déracinement. La volonté de conserver leurs libertés les a conduits aux soulèvements. »

Le colloque a ainsi passé en revue de nombreuses révoltes dans le midi de la France, à Malines, dans les pays allemands, en Italie ou encore

en Espagne. « Il ne s'agit pas de faire de la Vendée un mythe, mais cette comparaison avec d'autres mouvements porte un regard nouveau sur la Vendée, ajoute Yves-Marie Bercé. Les historiens, victimes de leur propre aveuglement, n'ont jamais cru à la spontanéité de ces mouvements. Ils ont préféré croire à des complots venant de l'extérieur qui les auraient poussés à la révolte. »



ANNÉE DE L'ASTRONOMIE - Paul Couteau, chevalier de la légion d'honneur Un vendéen parmi les étoiles

Paul Couteau, astronome vendéen, a récemment été nommé chevalier de la légion d'honneur. Observateur attentif des étoiles, il a permis au monde scientifique de mieux les comprendre et les apprivoiser.

Il y pense depuis l'âge de onze ans. Paul Couteau, astronome de profession, évoque aujourd'hui les doubles étoiles avec passion. Pour lui, tout est logique, bien que cela reste inaccessible au commun des mortels. Ce scientifique émérite vient pourtant de recevoir la légion d'honneur pour tout le travail qu'il a apporté pour la science et pour son pays.

Des yeux pour les étoiles

M. Couteau a quitté sa Vendée natale dans les années 1950 pour étudier puis observer les étoiles depuis la lunette astronomique de Nice. « C'est la quatrième lunette au monde, précise-t-il. Mais elle était dans un sacré état quand je l'ai récupérée. Il a fallu entièrement la restaurer. »

Il est difficile de comprendre comment un chercheur scientifique peut révolutionner notre vie quotidienne rien qu'en observant le ciel. Paul

Couteau l'explique. Il s'est pris de passion pour les doubles étoiles, c'est-à-dire deux étoiles qui tournent en orbite l'une autour de l'autre. « En calculant leurs vitesses de rotation et de révolution, on peut savoir leur masse exacte qu'on appelle la masse stellaire, ce qui est impossible à connaître avec une étoile seule, ajoute l'astronome. Moi, j'ai offert à la science la possibilité de les observer. » En effet, avant lui, seules quelques dizaines de masses stellaires avaient pu être calculées. En restau-



Le Vendéen Paul Couteau apporte une contribution majeure à l'astronomie pour les étoiles doubles.

rant les lunettes de l'observatoire de Nice, le vendéen a pu exploiter tout un gisement d'étoiles doubles jugé inaccessible. « En arrivant à Nice, quand je leur ai expliqué mon projet de recherche, personne n'y croyait et l'on me disait que même les américains n'avaient pas réussi. Mais moi, j'y suis parvenu. » Aujourd'hui, il a découvert près de 3000 systèmes.

Ses yeux sont un cadeau de la nature, il l'avoue lui-même. Ils ont apporté à l'astronomie le calcul de nombreuses masses stellaires, plus

d'une centaine, qui permettent de préciser l'évolution et le fonctionnement des étoiles, depuis leur naissance jusqu'à leur éclatement. Ce qui se produit dans les étoiles, les scientifiques cherchent ensuite à le reproduire sur terre, pour offrir notamment une meilleure gestion de notre électricité grâce à des moyens plus fiables.

Des doubles étoiles à la pile à fusion

En effet, les connaissances que Paul Couteau a apporté à la science permettront bientôt de remplacer l'actuelle pile à fission par une pile révolutionnaire. « Nous avons maintenant les connaissances pour créer une pile à fusion, détaille Paul Couteau. Cette pile à hydrogène pourrait être une bonne alternative aux combustibles fossiles. Actuellement, pour produire de l'électricité, on utilise dans la pile à fission de l'uranium qui est une ressource rare. Avec la pile à fusion, on utiliserait de l'eau de mer. Mais il faut maintenant être capable de créer la fusion des atomes dans une atmosphère permanente de 15 millions de degrés. Nous n'y sommes pas encore. »

L'angélique si pimento, enquête au cœur du marais poitevin

Edmond, chauffeur de car de profession, vit dans une commune du Marais Poitevin. Il y coule des jours paisibles, entre Rosa, son « amie », son fils Jerry et ses amis. Il sort un jour un cadavre du fond d'un canal. Non loin, dans une plate, il découvre un sachet de curieuses pastilles, comme des bonbons à l'angélique. Un trafic sévit dans les environs. Alexis, le fils d'Edmond en a fait les frais, mourant d'une overdose. Son frère et son père se sont jurés de mettre la main sur les coupables. Ils se plongent dans une enquête qu'ils ne pourront plus arrêter. Le curieux monsieur Carlosimoco, soi-disant herboriste, qui réside régulièrement à l'hôtel tenu par Rosa, devient rapidement suspect. « L'Angélique si pimento », le dernier roman du Vendéen Joseph Violleau, se déroule en terre connue et y tisse une véritable intrigue policière. L'auteur s'est fait connaître en Vendée avec « Mamour des Olonnes », suivi de « Fannie des Fougères ».

■ « L'angélique si pimento », de Joseph Violleau Editions Amalthée -18€.

PÊCHE EN BORD DE MER - Succès vendéens Nouveaux champions

La pratique de la pêche en bord de mer se porte bien en Vendée. Après le titre de champion de France cadet de Julien Bioget, l'été dernier, c'est au tour des adultes d'emporter un nouveau titre de champion de France. Le 3 octobre dernier, Dylan Cordier, est revenu du championnat de France d'Audierne avec, lui aussi, le titre de vice champion de France espoir.

« Cette passion pour la pêche, je l'ai héritée de mon père, explique Julien Bioget. Je pratique depuis l'âge de 6 ans. Ce que j'aime avant tout, c'est de me retrouver au bord de l'eau. Mais j'aime aussi le côté

compétition. » Lors des Championnats de France cadets, le champion vendéen, en l'espace de quatre heures a trouvé le temps de pêcher trois kilos de poissons, petits bars et mulets.

« Le tout est dans la tactique. Avec mon président, nous avons élaboré une stratégie. Nous savions que sur la plage il y avait beaucoup de mulets. J'ai donc sorti ce qu'il y avait de mieux pour pêcher. La différence avec les autres peut se jouer à une perle de plus ou de moins sur l'hameçon. Mais il ne faut pas oublier qu'une grande partie se joue sur la chance », précise le jeune passionné.



Julien Bioget, champion de France cadet de pêche en bord de mer.

PATRIMOINE - Chapelle Notre Dame de Lorette Le nouvel éclat de la Santa Casa

La Santa Casa de Notre-Dame de Lorette à La Flocellière a retrouvé son éclat originel. Les travaux de restauration terminés, fidèles et curieux se retrouvent pour admirer l'autel.

Revêtue de fils d'or, au milieu d'une constellation de sacrés cœurs, la Vierge de la Santa Casa de Notre Dame de Lorette à la Flocellière a retrouvé tous ses feux. Après plusieurs mois de travaux, les portes de la chapelle sont à nouveau ouvertes. « C'est l'aboutissement de plusieurs années de travail. Depuis les années soixante-dix, la chapelle a peu à peu été abandonnée. Aujourd'hui nous sommes heureux d'avoir retrouvé la splendeur de la Santa Casa et d'avoir participé à sa renaissance », ajoute Jean-Pierre Lemaire, conseiller général du canton.

La Santa Casa de 1873

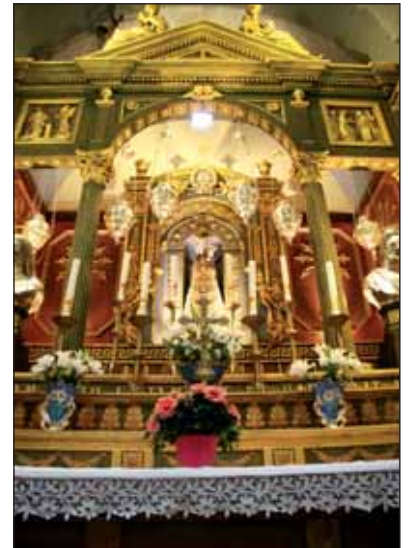
Le parti pris de la restauration a été de rénover la Santa Casa telle qu'elle a été construite en 1873. « Envoyé par le père Dalin, au sanctuaire de Lorette en Italie, Félix Benoist a rapporté les plans de la chapelle. Sous forme de lithographies, il avait restitué l'état exact dans lequel elle se trouvait », explique Thomas Huffeteau.

C'est ainsi qu'elle fut construite en 1873, avec les marques du temps, la chaux des murs en partie abîmée, l'argent de la statuaire plus ou moins visible... Et c'est ainsi qu'elle a été restaurée en 2009. « Au cours du XX^e siècle, un incendie ravagea la chapelle italienne. Les restaurateurs italiens sont venus à la Flocellière pour pouvoir la reconstruire », ajoute Michel Rambaud.

Une histoire d'amour pour origine

À l'origine de la chapelle de la Flocellière et de la Santa Casa, se trouve une histoire d'amour. Au chevet de Lady Hamilton, son épouse mourante, Jacques de Maillé-Brézé, marquis de la Flocellière lui promit d'accomplir ses dernières volontés, à savoir la construction d'un couvent à la Flocellière. C'est ainsi que les Carmes arrivèrent en 1640. En 1658, l'église et le couvent sont consacrés et dédiés à Notre Dame de Lorette, sanctuaire marial d'Italie. En 1793, la colonne infernale de Guigné dévaste l'édifice. Il ne reste aujourd'hui que trois des cinq travées et la voûte a été abaissée de plusieurs mètres. En 1867, le père Dalin rachète l'édifice et le restaure. Il fait construire la réplique de la Santa Casa.

« À partir de cette date et jusque



Le chœur de la Santa Casa restauré selon son modèle originel de 1873.

dans les années 1970, le sanctuaire marial attira de nombreuses foules de pèlerins. En 1944, en plein cœur de l'occupation allemande, alors que les rassemblements étaient interdits, plus de 5000 personnes se retrouvèrent à la Flocellière pour fêter le 80^e anniversaire de l'affiliation de la chapelle réhabilitée, rappelle Jean-Pierre Lemaire. Il ne nous reste plus qu'à continuer de faire vivre ce précieux patrimoine. »

SPORT - Nicolas Pelloquin sur le podium du Vendée roller Marathon Le jeune patineur a de l'or au bout des rollers

Nicolas Pelloquin s'est offert un podium lors de la coupe de France de roller, aux Herbiers. Sur ses terres, le jeune athlète vendéen s'est fait une jolie place au sein de l'élite française.

Nicolas Pelloquin a vingt-et-un ans. Le jeune homme a à son actif un BTS, seize ans de patinage en roller, un voyage en Chine pour les championnats du Monde et, depuis peu, une jolie troisième place sur le podium des Herbiers. « Je suis revenu de Chine et j'ai filé directement aux Herbiers pour disputer le championnat de France, raconte-t-il. J'ai fait la différence notamment dans les derniers mètres, en sprintant. »

Le sprint, la spécialité de Nicolas, et un solide entraînement ont porté leurs fruits aux Herbiers. Au cœur de l'élite française, le jeune mouilleronnais est content, comme on dit dans le jargon, « d'avoir fait un podium » chez lui.

Un championnat à domicile

« Avoir une compétition de haut niveau chez soi est un joli défi même si ça signifie un peu plus de pression car le public m'attend au tournant, précise-t-il. Mais c'est sympa et d'ailleurs, je remets ça l'année prochaine, à domicile cette fois ! » En 2010, les 17 et 18 mai, les championnats de France sur route se déroulent

à Mouilleron-le-Captif, « sa » commune d'origine.

Nicolas Pelloquin arpentera un site, Les Nouettes, qu'il connaît par cœur pour y avoir parcouru ses premiers pas de roller, à l'âge de quatre ans, sous la houlette de son professeur Alain Guitot.

La foule comptera bon nombre d'amis et supporters du champion. « Le magasin de vélos de Mouilleron-le-Captif et Ava, à Aizenay, sont devenus mes sponsors ! dit-il fièrement. Je fais aussi partie du Club Vendée, soutenu par le Conseil général. Il réunit les sportifs vendéens lors des compétitions. » En 2010, autant dire qu'il roulera le plus vite possible pour se tailler, sur ses terres, une place au sommet.



Nicolas Pelloquin, au côté de Véronique Besse, lors du Vendée roller Marathon où il s'offrit un podium.

Les Archives de la Vendée A nouveau public, nouvelles histoires

Les archives départementales mettent à la disposition des Vendéens des ouvrages contemporains ou remontant jusqu'au XI^e siècle. En parallèle, elles offrent depuis mai 2007 un important fonds documentaire sur leur site Internet, qui attire de nouveaux lecteurs. Enfin, grâce à la numérisation massive de documents, les Archives de la Vendée ont une longueur d'avance et permettent aux Vendéens les plus éloignés de retrouver les traces de leurs origines. Les généalogistes, historiens, mais aussi toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire de leurs aînés s'y retrouveront !



La face cachée des archives départementales

administratives, cela se fait automatiquement. Services extérieurs de l'État, Préfecture, Conseil général, tribunaux, mais aussi hôpitaux, communes et notaires, tous déposent systématiquement leurs archives. Pour ce qui est des archives privées cela est différent : les associations, entreprises ou particuliers apportent par eux-mêmes leurs papiers, photos ou films, qu'il faut classer ensuite. « Notre travail est de sélectionner tout ce qui peut nous intéresser. Tout ce qui peut servir à la mémoire de notre époque ou apporter du matériel historique supplémentaire aux chercheurs. Pour chaque fonds privé, nous voyons avec les donateurs dans quel délai autoriser

leur communication », ajoute Emmanuelle. En général, ils se réfèrent aux règles nationales. D'autres fois ils fixent leurs propres règles : elles ne pourront être consultables que 50 ans après leur dépôt, ou bien à telle date précise, ou encore au moment du décès du donateur... « Les donateurs doivent se sentir libre. Certains ne nous déposent les fonds que pour un nombre limité d'années. Cela leur permet de faire le premier pas. »

Nettoyées plutôt que restaurées

Pour pouvoir être conservées dans les meilleures conditions, les archives sont nettoyées ou restaurées, suivant leur état. « L'objectif est

de stopper les dégradations. Nous renforçons les points faibles afin que leur état n'empire pas, précise Viviane, de l'atelier de restauration. Nous nettoyons les documents pour qu'ils soient plus facile à lire. Mais jamais nous ne nous rajoutons le moindre élément. Ils doivent être consultables tels qu'ils nous ont été donnés. Quand les reliures sont trop abîmées pour permettre la communication des livres, nous les restaurons »

Température et humidité constantes

Les documents sont ensuite classés et conservés. « Pour la conservation, nous avons un ennemi principal :



la moisissure. Contre elle, nous avons deux armes : maintenir une température constante autour de 18°C et un taux d'humidité autour de 55% »

Une fois classées, répertoriées et numérisées pour certaines, les archives sont consultables en salle de lecture ou sur le site Internet. « Nos deux salles de lecture sont complémentaires. Elles nous permettent de toucher un plus vaste public », conclut Dominique Souchet.

■ Renseignements : 14, rue Haxo - 85001 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 37 71 33 - <http://archives.vendee.fr>
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h sur réservation la veille.

Brossés, classés, restaurés, hiérarchisés, les documents qui arrivent aux archives départementales de la Vendée connaissent une deuxième vie. « Qu'il s'agisse d'archives privées ou d'archives administratives, notre rôle est de les collecter, les conserver, les classer et les communiquer au public », explique Dominique Souchet, président de la commission des affaires culturelles. Parmi les vingt kilomètres de rayonnage des archives départementales se trouvent des documents de natures très diverse, de l'état civil le plus récent à la charte du XI^e siècle en passant par des photos et films d'associations ou de familles.

Mission première : collecter des fonds

« Collecter les archives est notre mission première ». Pour les archives



Archives sur le web, une longueur d'avance en Vendée

Grâce à la consultation sur Internet, les Vendéens, qui ne peuvent se déplacer aux Archives départementales, peuvent faire certaines recherches chez eux.

Depuis le début de l'année, le seuil de 200000 images téléchargées par jour pour environ 2000 connexions a été dépassé. Ce succès prouve qu'en quelques années, Internet a

révolutionné la manière de consulter aujourd'hui les archives en Vendée.

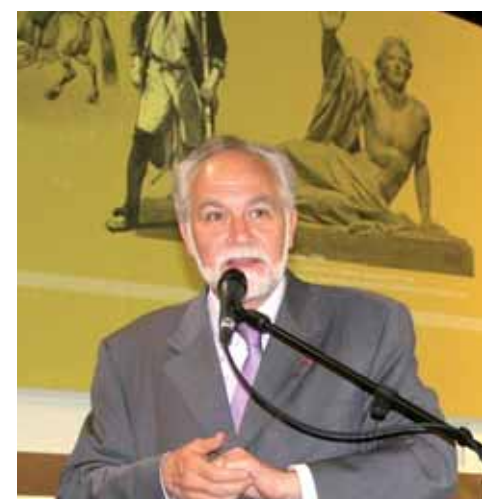
C'est le cas d'Emmanuel François, auteur des *Châtelains de Ligné à Saint-André-Goule-d'Oie*, un livre qui vient de paraître en septembre 2009. Ce Vendéen d'origine réside aujourd'hui à Narbonne. Depuis qu'il est à la retraite, il passe une bonne partie de son temps sur Internet, sur le site des Archives de

la Vendée. « J'avais un peu le mal du pays, raconte Emmanuel François. Je me suis souvenu du château de Ligné qui a disparu et dont mon père a racheté le terrain pour en faire une ferme. Je voulais en savoir plus. » Mais difficile de débiter un travail d'archiviste à plusieurs centaines de kilomètres de là. « Sans Internet, je n'aurais jamais pu mener mes recherches à bien. »

Emmanuel François est tout de même venu l'équivalent de deux semaines aux Archives départementales de la Vendée. Mais désormais, il tourne des pages vieilles de plusieurs siècles tranquillement depuis Narbonne. « Je n'ai pas encore trouvé sur les autres sites d'Archives départementales l'abondance et la variété qu'offre la Vendée. Les Archives de la Vendée ont une longueur d'avance de quelques mois voire de quelques années sur les autres. » En effet, le site Internet dispose de cinq millions de pages consultables directement.

« L'enrichissement continu du site m'a poussé à persévérer dans mes recherches », ajoute l'historien. Par exemple, les cadastres qui ont été essentiels pour mieux comprendre l'évolution du château de Ligné et mieux le resituer géographiquement, sont désormais consultables en ligne. »

Pour les recensements nominatifs, ce fut la même chose. Il s'agit des recensements de toutes les communes de Vendée depuis 1840 qui ont permis à Emmanuel François de suivre l'évolution de la famille des châtelains jusqu'à nos jours. Les registres paroissiaux sur le web ont



aussi été une aide précieuse à sa recherche.

Surtout, le moteur de recherche dans le site lui a permis de gagner un temps considérable. « C'est comme si Internet avait fait le travail à ma place », se réjouit l'auteur. En tapant Chauché sur le moteur de recherches, la commune qui se trouve à côté du château, je suis tombé sur des actes notariés consultables en ligne que jamais je n'aurais eu l'idée de consulter avant. »

■ Site internet : <http://archives.vendee.fr/>
François Emmanuel, Les Châtelains de Ligné à Saint-André-Goule-d'Oie, disponible dans les librairies et maisons de presse de Saint-Fulgent et des environs.

Les Archives chez vous

La consultation des archives par Internet a explosé depuis décembre 2008. C'est grâce, notamment, à la forte augmentation de l'offre en ligne. Aujourd'hui, cinq millions de pages sont consultables sur le web. Ce chiffre peut paraître énorme ; pourtant, il ne représente encore que 3 à 4 % de la masse totale des archives concernées...

États civils, bulletins paroissiaux, délibérations communales, minutes notariales, recensements quinquennaux de la population : en quelques clics, ces documents précieux des Archives de la Vendée peuvent se retrouver sur l'ordinateur d'un internaute situé à l'autre bout de la

planète.

Les rendre visibles sur Internet requiert énormément de soin et de temps. Il faut préparer un classement très ordonné de chaque liasse et vérifier qu'elle soit visible. Le lecteur ne doit pas être découragé au cours de sa consultation : la qualité des images numériques doit être la meilleure possible. Les Archives possèdent un numérisateur conçu pour leurs besoins.

Le Conseil général mène depuis plus de douze ans une politique pionnière de mise en ligne massive des sources. L'objectif est double : « Il faut tout d'abord préserver les documents les plus consultés, donc

les plus manipulés », explique Dominique Souchet, président des actions culturelles au Conseil général de la Vendée. Il s'agit de favoriser la communication de ces archives au plus grand nombre possible. »

Les documents numérisés en priorité sont les plus fragiles (photographies sur plaques de verre, journaux...), les plus grands (affiches, cadastre...) ou les plus consultés (état civil, minutes notariales...) « Il faut souligner bien-sûr que la masse très importante conservée aux Archives départementales rend bien sûr impossible une mise en ligne intégrale », ajoute Dominique Souchet.



Généalogistes Vendéens : les Sherlock Holmes de l'Histoire

Les Archives Départementales sont une mine d'or pour les généalogistes. Grâce à la salle de lecture et au site Internet vendéen, à la pointe, les amateurs et les professionnels renouent avec l'Histoire de leurs aïeux.

Passionnée de généalogie, Christine a décidé un jour de se pencher sur l'arbre généalogique de sa famille. « J'en avais envie depuis longtemps, confie-t-elle. Du côté de mon mari, il y a un personnage intéressant qui s'est caché dans la forêt de Grasl pendant la Révolution. Ça a été le point de départ ».

Christine se lance alors dans ses recherches. Dès 2003, elle réserve son mercredi après-midi pour s'adonner à sa passion. De 14h à 17h30, chaque semaine, pendant des mois, elle occupe la salle de lecture. Elle travaille aussi chez elle, devant son ordinateur, grâce au site Internet.

« Au début, il fallait que je m'habitue au site Internet, explique-t-elle. » Une fois familiarisée, Christine remplit « le puzzle » de sa famille. Son travail abouti, elle peut désormais raconter à ses petits-enfants l'histoire de leurs aïeux, ayant vécu en Vendée il y a sept générations.

Les Sherlock Holmes de l'Histoire

Les Archives Départementales sont un trésor pour les passionnés de généalogie. Les chercheurs ont accès, sur place, à plusieurs documents, depuis la salle de lecture. Ils utilisent aussi le site Internet.

En Vendée, le Conseil général a été précurseur en termes de numérisation des documents. Les chercheurs, professionnels ou amateurs, peuvent consulter en ligne, depuis longtemps, plusieurs fiches, comme des actes de naissance, des avis de mariages ou de décès et tant

d'autres informations datant parfois de plusieurs siècles.

La salle de lecture des Archives départementales à la Roche sur Yon permet aux chercheurs et généalogistes en herbe de consulter sur place certains documents. Le site Internet est une autre façon, de retour à la maison, de peaufiner les recherches, grâce à la numérisation.

Les outils mis à la disposition des chercheurs vendéens sont des atouts précieux pour ces « Sherlock Holmes », avides de remonter toujours plus loin dans l'Histoire de leur famille. À l'instar de Christine, à Pal-luau.

■ Renseignements :
<http://archives.vendee.fr>



Point de Vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



« L'histoire de la Vendée à portée de tous »

Qu'est-ce qui a changé aux Archives de la Vendée ?

Les incroyables richesses des Archives départementales sont devenues accessibles à tous, grâce à l'informatisation des collections. Avoir une copie virtuelle des documents offre des avantages certains : on ne risque pas de dégrader l'ouvrage en le consultant, et plusieurs personnes peuvent y accéder en même temps, y compris à partir de lieux différents quand il s'agit de fichiers sur Internet. Ce procédé de dématérialisation, appliqué aux pièces les plus demandées, garantit cet accès au plus grand nombre. Les sources des historiens et des généalogistes ne sont plus réservées aux seuls universitaires et chercheurs.

En quoi les Archives sont-elles utiles au grand public ?

Les habitants des grandes villes, descendants de ceux qui ont quitté leurs villages au temps de la désertification rurale, ne font pas que revenir physiquement aux sources. Ils veulent aussi renouer les liens avec leur histoire, et lier leur propre histoire à l'histoire collective. Les Archives permettent à ces personnes de retrouver leurs racines et leurs traditions. Rappelons au passage que le mot « tradition » signifie « transmission, livraison » : aucun passéisme ici, la transmission étant toujours tournée vers l'avenir. Des lieux comme l'Historial de la Vendée le montrent assez bien. Il en va de même pour les Archives départementales.

En résumé, comment définiriez-vous la mission des Archives ?

Elles doivent constituer la mémoire de demain. Les archivistes doivent être des passeurs d'histoire, des intermédiaires entre les documents et le public. Pour cela il faut collecter, classer, conserver, conseiller et communiquer.

Les Archives en chiffres

Plus de 20 km de documents archivés.

20000 ouvrages imprimés et 2000 titres de périodiques consultables sur place.

300 mètres linéaires d'accroissement environ chaque année.

Plus de 1500 lecteurs par an en salle de lecture : ils s'y déplacent environ 10000 fois et consultent l'équivalent de 80000 cartons sous forme originale ou numérique.

200000 images consultées par jour sur le site Internet des Archives de Vendée pour environ 2000 connexions.

Cinq millions de pages numérisées, soit 3 à 4% de la masse totale des archives conservées.

60000 descriptions de dossiers d'archives, de livres et de documents fédérés, interrogeables en ligne.

Les historiens en quête d'inédits

L'histoire de la Vendée leur colle à la peau. Ils passent une très grande partie de leur temps dans la salle de consultation des Archives départementales à chercher le document inédit qui répondra à leurs questions. Ces historiens viennent par curiosité, pour leurs études, ou encore dans l'optique d'une publication. Les archives qu'ils consultent recèlent nombre d'informations, aussi bien sur les grands événements ayant marqué une époque que sur la vie quotidienne.

Philippe-Bernard Jaunet est assis à la salle de lecture de la rue Haxo. Cet habitant de Saint-Christo-



phe-du-Ligéron a touché aux sujets de recherche les plus variés depuis des années. Ce travail de fourmi l'a mené à étudier la prise de Fontenay par Henri de Navarre en 1587, les notaires vendéens du XVI^e au XVIII^e siècle ou encore à consacrer une enquête à l'épouse du Général Charette, à partir de documents inédits.

M. Jaunet suit le cours des archives qu'il rencontre : « Mes études sont variées car la découverte inopinée d'un document peut conduire à des investigations plus approfondies, dans le but de rédiger ensuite des articles dans des revues savantes. » Comme tout bon historien, la source rare, encore inexploitée, le passionne. Un exemple parmi d'autres : les minutiers des tabellions vendéens, c'est-à-dire les actes notariés sous l'Ancien Régime. « Ils sont progressivement mis en ligne sur le site In-

ternet des Archives de la Vendée (<http://archives.vendee.fr>). Ils sont une mine quasi inépuisable pour les chercheurs du monde entier. »

Philippe-Bernard ne s'arrête pas là : « Je travaille actuellement sur la pyramide sépulcrale édiflée en 1855-1856 par Luc-Joseph Guinebauld de la Grossetière, au coeur du cimetière de Saint-Christophe-du-Ligéron. Ce monument, qui s'inspire largement du tombeau du magistrat romain Caius Cestius, est en effet exceptionnel, peut-être même unique, dans l'Ouest de la France. » État-civil, minutes notariales, registres des hypothèques, matrices cadastrales, dossiers communaux, délibérations municipales, autant de documents que cet historien devra consulter avant de raconter cette petite histoire et de l'ajouter aux autres, nombreuses, qui forment la grande histoire vendéenne.

Plus de 900 ans d'histoire à parcourir

● Lettre du pape

Bulle du Pape Innocent XI datée de 1683 dans laquelle il permet à deux personnes de se marier malgré leurs liens de parenté. Le sceau du pape est resté intact.

● Les Sables d'Olonne

Témoignages visuels, les premières photos révèlent des scènes de la vie quotidienne. Ici, un après-midi sur le remblais des Sables-d'Olonne au début du XX^e siècle.

● Boîte du scientifique

Toutes sortes de documents sont ici conservés. Ici, une boîte composée par un archéologue entre 1860 et 1941. Il y classait ses références bibliographiques. Témoignage d'une époque et d'une façon de travailler.

● Plan des terrains de la seigneurie de Champaigné-les-Marais réalisé en 1745.

Il a été réalisé pour permettre au seigneur de justifier ses droits au moment où ils commençaient à être remis en cause. À partir de 1804, le cadastre fixe les limites des propriétés.

● Signature de Charette

Après deux cents ans d'histoire, deux ennemis peuvent se retrouver côte à côte. Ici, en 1795, le général Charette signe une lettre destinée à l'armée des émigrés dont ses troupes attendaient le renfort. À côté, une lettre du général Marceau, dans laquelle il décrit, en détails, la bataille du Mans, du 13 décembre 1793, et l'extermination des Vendéens. Témoignages écrits confirmés il y a quelques mois par les découvertes archéologiques sur les lieux de la bataille.

● Livre de collège

La Seconde Guerre Mondiale tout juste terminée, un professeur de troisième demande à ses élèves, une classe de 3^e du collège de filles de la Roche-sur-Yon, de rédiger et d'illustrer la façon dont elles ont vécu la guerre. Document passionnant qui illustre l'ambiance d'une ville de province à la libération, en 1945.



PROCÈS DE L'ÉRIKA - Entretien avec Philippe de Villiers, président du Conseil général.

La Vendée en pointe du combat écologique

Commencé le 5 octobre, le procès en appel de l'Érika bat son plein. Il devrait prendre fin avant la date anniversaire de la catastrophe, le 12 décembre. À l'ouverture du procès en appel du naufrage de l'Érika, Philippe de Villiers a rappelé la détermination du Conseil général à se battre jusqu'au bout pour mettre fin au régime d'impunité accordé aux pollueurs des mers.

Pourquoi le Conseil général de la Vendée s'est à nouveau porté partie civile au procès en appel ?

Parce que nous voulons tout faire pour que cesse l'impunité des pollueurs. Nous voulons que, par ce procès, la justice inscrive une fois pour toute l'existence du préjudice écologique. C'est en pensant aux milliers de bénévoles venus, de toute la France, au secours de notre littoral et au risque de leur santé, que nous nous battons, jusqu'au bout.

Pouvez-vous faire un bref retour sur la catastrophe ?

Le 12 décembre 1999, l'Érika se brise en deux. De son ancre, 20 000 tonnes de fioul se déversent dans la mer. Elles se répandent sur 400 kilomètres de côte atlantique, dont une grande partie des 250 kilomètres du littoral vendéen.

Le 16 janvier 2008, le Tribunal de Grande Instance de Paris fait porter à toute la chaîne du transport maritime et en particulier à la compagnie Total, affréteur du bateau, la responsabilité de cette catastrophe. Pour la première fois, la justice reconnaît l'existence d'un préjudice écologique. Si le jugement en appel confirme la condamnation, ce sera un fait historique, un pas décisif, une innovation du droit français, un avertissement adressé aux pollueurs du monde entier. Ils seront obligés de réparer les conséquences de leurs agissements et de leurs négligences.

Que pensez-vous de la décision de Total de faire appel ?

C'est un scandale. Le groupe refuse de prendre ses responsabilités. Cela révèle son mépris pour les victimes. Et pire encore, sa volonté d'empêcher toute avancée judiciaire qui pourrait mettre fin au droit de polluer des pollueurs. Il accepte de

payer les indemnités de dédommagement mais refuse sa condamnation pour préjudice écologique. En aucun cas, nous ne céderons au chantage de Total. Nous ferons citer comme témoin le PDG du groupe de l'époque, Thierry Desmarest. Le Tribunal ne l'avait pas entendu en première instance.



Depuis 5 octobre le procès en appel de l'Érika bat son plein. Le Conseil général s'y bat pour mettre fin à l'impunité des pollueurs.

Seules un peu plus de la moitié des parties civiles présentes au premier jugement le sont de nouveau au procès d'aujourd'hui. Pourquoi ce désistement ?

Un grand nombre d'entre elles, parties civiles modestes, petites communes, associations, ont en effet accepté de recevoir tout de suite les indemnités, dont elles avaient besoin. En contre-partie, le groupe pétrolier leur a demandé de ne pas se présenter au procès en appel. Total a clairement acheté leur silence.

La reconnaissance du préjudice écologique sera-t-elle suffisante dans le combat contre les pollueurs des mers ?

Non. Nous devons aller plus loin encore. Lors du premier procès, tous les acteurs de la chaîne ont été condamnés. Tous, sauf un dont nous déplorons l'absence : l'État de Malte. Acteur majeur de la chaîne de responsabilité, cet état a accordé à l'Érika son pavillon de complaisance, sa permission de polluer. Aujourd'hui, 60% des navires naviguent sous pavillon de complaisance. Ils étaient 30% dans les années 1970. Avec les pays les plus concernés et les plus motivés par la sécurité en mer nous devons travailler à mettre fin à cette situation. Nous devons mettre fin à l'impunité accordée à ces états. Ces états voyous qui s'enrichissent en accordant aux navires poubelles l'autorisation de naviguer ou plutôt celle de polluer.

Memento

Le 12 décembre 1999, l'Érika se brise en deux.

- 20 000 tonnes de fioul se déversent sur le littoral atlantique.
- 400 km de côtes sont souillées, dont une grande partie des 250 km de côte vendéenne.
- 300 000 oiseaux périssent.

En 25 ans, l'Érika a changé 7 fois de nom, 9 fois de gestionnaire et 5 fois de pavillon.

60% de la flotte mondiale naviguent sous pavillon de complaisance, contre 30% en 1970.

Le 16 janvier 2008, le Tribunal de Grande Instance de Paris reconnaît la responsabilité de toute la chaîne du transport maritime.

Condamné pour « faute d'imprudence », Total doit verser l'amende maximale de 375 000 €.

Au titre des dédommagements, l'ensemble des acteurs responsables du naufrage doivent verser 192 millions d'euros d'indemnités de dommages et d'intérêts.

Le 5 octobre est lancé le procès en appel, présidé par Joseph Valentin.

65 des 114 parties civiles recensées en première instance sont présentes au procès en appel.

Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

Le bio, nouveau domaine d'excellence de l'agriculture vendéenne

Les différents programmes d'aide en faveur du développement de l'agriculture biologique (aide à l'acquisition de matériel, aide à la transformation à la ferme et aide à la conversion à l'agriculture biologique) ont permis qu'il y ait dès la fin 2008 près de 11 800 hectares bio en Vendée soit 203 exploitations. En 2008, 530 hectares ont été convertis, soit 17 exploitations. En 2009, 1 760 hectares ont fait l'objet d'une conversion bio représentant 42 exploitations. Afin de créer des débouchés à la production bio locale et en même temps proposer aux collégiens vendéens des repas d'une meilleure qualité, le Conseil général a entrepris de servir des repas bio dans les restaurants scolaires de tous les collèges de Vendée. Progressivement, les chefs de cuisine servent de plus en plus de plats concoctés à partir de produits issus de l'agriculture biologique vendéenne. L'agriculture biologique est appelée à devenir un nouveau moteur de l'agriculture vendéenne. Elle constitue un atout majeur dans de nombreux domaines de la protection de l'environnement, comme pour la reconquête de la qualité des eaux souterraines, pour la protection des abeilles, le maintien de la bio-diversité ou encore pour l'aménagement des paysages. Le programme « Vendée sans OGM » du Conseil général est entré durant l'année dans une phase opérationnelle. Les premiers labels « Vendée sans OGM » verront le jour prochainement. La Vendée est pour l'heure le seul département de France à avoir mis en place une telle démarche. Aujourd'hui, il n'y a pas d'OGM cultivés en Vendée et il est vital de garantir aux agriculteurs qu'ils ne risquent pas de voir contaminer leur production. Quant aux donneurs de leçons, ils devront savoir un jour s'engager pour lutter réellement contre les dangers de l'OGM aux côtés de la Vendée. Outre une incitation des industriels à refuser l'utilisation d'OGM dans leurs produits, le programme « Vendée sans OGM » comporte aussi d'importantes actions en faveur de l'agriculture biologique. Mieux, le bio est le fer de lance de ce programme anti-OGM. Enfin, il nous faut un changement de la logique européenne concernant les éleveurs laitiers. La situation prouve qu'un marché qui se régule tout seul, cela ne marche pas. Il faut des règles. Des protections. Des barrières contre les importations à bas prix de produits de qualité douteuse. Il faut appliquer la préférence communautaire pour garantir notre sécurité alimentaire, des revenus décents à nos éleveurs, et l'avenir d'une activité nécessaire à l'entretien de nos campagnes et à la vitalité du monde rural. Concrètement, nous venons de voter une résolution très ferme pour demander au Ministre de l'Agriculture de porter ce message à la Commission de Bruxelles.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

Pour une agriculture de qualité en Vendée

Le Conseil général de la Vendée s'est fermement opposé à l'implantation de cultures OGM dans notre département, sans être parvenu à en protéger le sol vendéen. Il semble par ailleurs avoir négligé d'autres dangers qui guettent notre agriculture et que l'actuelle crise du lait vient aujourd'hui cruellement révéler aux yeux des exploitants comme à ceux des consommateurs. Surproduction et mauvaise gestion européenne de la politique agricole commune expliquent en premier lieu cette situation difficile. Pour autant, les collectivités locales ne sont pas exemptes de tous reproches. Le département n'a pas fait exception et commence, un peu tard, à changer son fusil d'épaule. C'est que, depuis des décennies, c'est bien une logique productiviste qui a primé sur toute autre considération ; la Vendée n'y a pas échappé. La récente résolution prise par l'assemblée départementale lors de sa session du 25 septembre dernier illustre parfaitement ce paradoxe. La majorité départementale a beau jeu de dénoncer la suppression des quotas laitiers alors qu'elle apporte dans le même temps son soutien au président de la République, ... qui a justement avalisé fin novembre 2008, alors qu'il présidait l'Union européenne, la mort de ce système de garantie des prix ! En outre, la politique récente menée en faveur de l'agriculture biologique ne doit pas faire illusion. Car si le Conseil général propose déjà, dans nos collèges par exemple, des menus partiellement composés de produits issus de l'agriculture biologique, l'offre reste toujours largement insuffisante pour répondre à des besoins toujours plus importants. Ainsi, les agriculteurs vendéens, qui sont nombreux à vouloir se convertir au bio et qui y renoncent du fait d'un coût trop important, gagneraient à n'en pas douter à voir les aides départementales quelque peu réévaluées. En 2008, selon le compte administratif du département, seulement 38 000 euros ont été versés pour l'agriculture biologique alors qu'un crédit de 60 800 euros avait pourtant été ouvert à cette intention. Près de 40% de la somme initialement prévue n'a donc pas été utilisée ! Le département doit donc reprendre l'initiative : il trouvera à n'en pas douter tout le soutien de groupe des élus socialistes et républicains.

ÉCOLOGEMENT - Des maisons en bois à la Pélinière aux herbiers Le Conseil général aux côtés de Bénéteau

Le Val de la Pélinière, écoquartier des Herbiers, va accueillir des maisons à ossature bois à partir de février 2010. À cette fin, sept T3 de plain pied et sept T4 avec étage de la gamme MUSE (maisons urbaines et environnementales) sont en ce moment même en phase de construction dans la nouvelle usine de BH, filiale de Bénéteau.



Le futur terrain d'accueil pour les quatorze maisons à ossature bois, à la Pélinière.

Grâce à ses constructions de logement à très haute performance énergétique de type T2 à T5, BH a remporté le lauréat CQFD (Coût, Qualité, Fiabilité, Délai). La filiale vendéenne sait construire à un coût légèrement inférieur à celui de l'habitat classique, pour un délai de réalisation extrêmement court de 4 à 8 mois. Les maisons sont construites en filière sèche, dans l'usine, à échelle industrielle.

C'est la SAMO, filiale du groupe SNI, qui a commandé le projet de ces maisons individuelles pour la mairie des Herbiers. Le choix de BH a été établi sur ces critères : garantie d'une maîtrise complète des coûts de construction, performances techniques accrues dans des ouvrages à

basse consommation, constructions à faibles délais, faibles charges dues à la qualité de l'isolation thermique. Le résultat est probant, pour Bruno BATAILLE, directeur général de la SAMO. « Nous sommes venus aux Herbiers le 20 mai et avons signé tout de suite au vu de la qualité du site. Les travaux d'aménagement commencent début novembre, les

premiers modules seront posés fin décembre/début janvier. La livraison aux locataires, enfin, s'échelonne entre février et mars. Soit un délai de 8-9 mois au total, au lieu des 24 à 30 mois pour des constructions avec procédé traditionnel. Sans parler du coût au mètre carré habitable, qui ne dépassera pas 1300 euros HT, travaux et honoraires inclus ! »

Accompagner les entreprises vendéennes

BH, dont l'usine a été implantée en septembre dernier à la Chaize le Vicomte, est bien née. Comme le souligne Antoine Fouchard, son directeur du développement, elle avait plusieurs fées autour du berceau. Parmi elles : Bénéteau, bien sûr, dont l'expertise industrielle est formidable, l'actionnariat très industriel et patrimonial. Mais aussi les bailleurs sociaux et aménageurs de la région et du département, sans oublier le Conseil Général, qui accompagne de longue date le développement du fleuron de l'économie vendéenne.

Véronique Besse, député de la Vendée et conseillère générale chargée des affaires sociales, annonce que le Conseil général a voté lors de la dernière session une subvention pour soutenir ce projet, en phase avec le programme Habitat-Environnement. « Pour nous, le logement est au cœur de trois enjeux essentiels. Enjeu démographique tout d'abord : on compte 10000 habitants de plus par an en Vendée, qu'il faut bien loger. Enjeu économique : le logement

doit être un levier pour l'économie vendéenne. Enjeu social : nous souhaitons que chaque Vendéen puisse trouver un habitat qui lui corresponde, quelque soit son projet de vie. Nous sommes fiers de soutenir ce projet aux Herbiers car ce sont des logements de qualité à des prix accessibles, qui permettent de diversifier l'offre sur le marché, et qui sont économes en énergie et respectueux de l'environnement. Ce ne sont pas des logements au rabais ! ».

Le logement, pierre angulaire du développement économique

Se loger ne doit pas être un frein à l'emploi. « La qualité de vie en Vendée est un élément incontournable pour l'attractivité des entreprises vendéennes », précise la conseillère générale du canton des Herbiers. C'est la raison pour laquelle le Conseil général de la Vendée a fait de cet enjeu une priorité. Logements aidés, résidences pour salariés, aides à l'accession à la propriété, soutien à la rénovation, désormais, les possibilités de trouver une maison ou un appartement sont nombreuses.

PERSONNES ÂGÉES - Hébergement temporaire Une solution inédite pour mieux vieillir chez soi

Pour la première fois en France, des hébergements exclusivement temporaires accueilleront en 2010 les personnes âgées en difficulté, à Olonne-sur-Mer et à Saint-Fulgent. L'objectif est de leur offrir une alternative temporaire à la maison de retraite et de leur permettre de rester le plus longtemps possible à la maison.

Entre le domicile et la maison de retraite, les portes sont très souvent difficiles à franchir. Afin de remédier à ces situations délicates autant pour les personnes âgées que pour leur famille, deux projets expérimentaux d'hébergement temporaire pour personnes âgées vont voir le jour en 2010 à Olonne-sur-Mer et à Saint-Fulgent. C'est une première en France.

Une alternative temporaire à la maison de retraite

Ce lieu d'accueil aura pour objectif premier et exclusif l'accueil temporaire des personnes âgées. « Trop souvent, les personnes âgées entrent en maison de retraite du jour au lendemain, de façon brutale, sans être préparées, regrette Véronique Besse, Présidente de la Commission des Affaires Sociales. Il arrive aussi qu'au retour d'une hospitalisation, elles se retrouvent à leur domicile livrées à elles-mêmes ». En accueillant pour quelques jours ou quelques semaines des personnes âgées, ces nouveaux lieux de vie répondront parfaitement aux attentes des anciens et de leur famille.

Deux petites unités de proximité de 24 places chacune pourront accueillir des résidents âgés pour une période allant de 3 jours à 3 mois, selon leurs besoins, selon leurs niveaux d'autonomie. Ces maisons appelées « Saisonnières » seront ouvertes pour les personnes dont la situation se fragilise momentanément. L'une sur le littoral, l'autre au cœur du bocage, ces maisons seront toutes situées au centre des bourgs pour inciter les personnes âgées à ne pas perdre le contact avec le reste de la population.

Toujours des places disponibles

« Nous ferons toujours en sorte qu'il reste des places de disponibles afin de répondre aux besoins de réactivité des familles ainsi que des professionnels, explique Alain Foltzer, Président du Groupe Hospitalier 3H, l'un des initiateurs de ce concept original. On offre ainsi aux anciens un « palier », une période de transition avant le retour au domicile, après une hospitalisation, ou à l'inverse avant une entrée en maison de retraite. »

En raison de son caractère inédit, le Département a souhaité que cette initiative fasse dans un premier temps l'objet d'une expérimentation. « L'union de nos savoir-faire va donner naissance aux « Saisonnières », le maillon qui manquait dans notre chaîne de solidarité au service des anciens, souligne Véronique Besse. Grâce à ce projet totalement innovant, nous espérons que les personnes âgées continueront le plus longtemps possible leur retraite à la maison. »



Mieux vieillir chez soi, à Olonne sur Mer et St-Fulgent.

LOGEMENT - Résidence le Grand Fief L'accueil des salariés assuré



Au Grand Fief, de nouveaux logements pour les salariés.

Dans quelques mois une cinquantaine de logements seront à la disposition des salariés du secteur des Herbiers. Les travaux de la résidence le Grand Fief sont tout juste engagés.

Plus de cinquante appartements, des espaces de convivialité, une architecture novatrice. D'ici quelques mois, les salariés embauchés pour une période d'essai, pour un contrat de courte durée ou encore les stagiaires du secteur des Herbiers trouveront de quoi se loger. La première pierre du chantier de la résidence

du Grand Fief vient tout juste d'être posée.

Désormais, cinquante-deux appartements seront à la disposition des salariés, 28 de type 1 bis et 24 de deux pièces. Chacun d'eux sera meublé et équipé d'une kitchenette. Enfin, des espaces communs permettront aux occupants de se retrouver.

« La création d'une telle résidence est très attendue. Nous nous devons d'accueillir dans les meilleures conditions les personnes qui travaillent dans nos entreprises. Dans notre secteur des Herbiers, nos salariés rencontrent d'importantes difficultés pour se loger. Il est arrivé à certains de ne trouver un logement qu'à 20 ou 30 km de leur lieu de travail », explique Roger Briand, directeur de l'entreprise Briand installée aux Herbiers et membre de l'association Herbiers Entreprises. « La création de cette résidence va renforcer le dynamisme et l'attractivité de la ville. Nous devons veiller à ce que le logement ne soit plus un frein au développement des entreprises ni à l'acceptation de postes », se félicite Véronique Besse, conseiller général.

La Vendée en tête pour le dépistage du cancer

Dans le cadre du mois du dépistage organisé, va se dérouler aux Herbiers une conférence débat sur les dépistages des cancers en Vendée. Elle aura lieu le 28 octobre 2009 à l'auditorium d'Herbauges à 20h30. Deux collèges d'experts présenteront les deux dépistages (cancer du sein et cancer du colon) ainsi que leurs résultats en Vendée avec une partie questions-réponses avec le public.

Le dépistage organisé du cancer du sein permet aux femmes concernées de bénéficier tous les deux ans d'un examen de dépistage de qualité, pris en charge à 100%. Les mammographies normales y sont systématiquement relues (« double lecture ») par un second radiologue. En six ans, le taux de participation des femmes âgées de 50 à 74 ans au dépistage n'a cessé d'augmenter en Vendée pour atteindre en 2007-2008 un taux de 62,4%, ce qui place la Vendée en tête des départements en termes de participation (moyenne nationale de 52,5%). AUDACE et le Conseil général ont étendu ce dépistage au cancer colorectal.

■ Renseignements : AUDACE
Tél. 02 51 05 55 58

POMPIERS - Centre de secours de La Verrie Appel au volontariat

Le Centre de secours de La Verrie lance un appel au volontariat. Le centre compte actuellement vingt-trois pompiers volontaires. L'idéal serait d'étoffer l'équipe en recrutant au moins cinq personnes.

« Il est indispensable d'assurer l'avenir, explique Thierry Cousseau, responsable du Centre de secours de La Verrie. Deux départs auront lieu bientôt, et plus vite on formera de nouvelles recrues, plus vite aussi nos équipes seront rodées. »

Les sapeurs-pompiers ont décidé de sensibiliser la population locale pour multiplier les chances de recrutement et pour susciter les vocations : « Nous voulions alerter les habitants qui ne se doutent pas toujours que nous cherchons des pompiers volontaires, souligne Christophe Anrou, responsable-adjoint. Les personnes intéressées, hommes ou femmes, doivent avoir entre seize ans et cin-

quante-cinq ans. Elles doivent habiter sur la commune et être en mesure, bien entendu, de répondre aux appels et aux alertes durant la semaine. »

En résidant ou en travaillant à proximité, le pompier répond à l'alerte et porte secours le plus rapidement possible, de jour comme de nuit.

« En Vendée, le Service Départemental d'Incendie et de Secours et les employeurs de sapeurs-pompiers ont mis en place une convention, note Bruno Retailleau, conseiller général du canton. Elle permet aux pompiers volontaires de quitter leur travail pour aller porter secours ici ou là, sans que cela nuise à la bonne santé de l'entreprise ». En contrepartie, l'employeur, en recrutant des sapeurs-pompiers volontaires, bénéficie d'avantages.

■ Renseignements : 02 51 65 97 72 ou 02 51 65 44 86



Julien, jeune pompier à La Verrie, au volant.

DU 24 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE Historial de la Vendée

Tous à table!

L'Historial de la Vendée, aux Lucs-sur-Boulogne, invite les enfants de 4 à 12 ans pendant les vacances de la Toussaint. Ils pourront profiter des derniers jours de l'exposition « Tous à table ».

Pendant les vacances de la Toussaint, les visiteurs découvriront ou redécouvriront l'exposition « Tous à table », présentée dans le Musée des enfants depuis l'ouverture de l'Historial. Dès la fin des vacances, une nouvelle exposition sur le thème des animaux de la ferme sera installée et ouvrira ses portes à Noël.

En outre, plusieurs animations attendent les enfants en ce temps d'automne. Les plus petits, âgés de 4 à 7 ans, sont accueillis les dimanches 25 octobre et 1er novembre, à 14h30 et 16h30, pour une série d'activités sollicitant leurs sens.

Pour leurs aînés, les 6/12 ans, des ateliers culinaires sur le thème de la citrouille sont proposés le samedi



24 octobre et le mercredi 4 novembre. Le pâtissier Christophe Moreau remettra au goût du jour ce légume de saison. De leur côté, les enfants confectionneront un dessert sucré à base de citrouille qu'ils auront ensuite tout loisir de déguster chez eux.

■ Tarif (atelier culinaire) : 3€
Réservations obligatoires : 02 51 47 61 61 (nombre de places limitées).

Tarifs (musée) : 8€, 5€. Gratuit - 18 ans
Renseignements : 02 51 47 61 61 ou www.vendee.fr

SAMEDI 24 OCTOBRE 5^e Trophée Vendéen de Danse à Challans

En piste avec les champions du Monde 2009



L'heure du 5^e Trophée Vendéen de Danse de couple a sonné. Le rendez-vous a lieu, le samedi 24 octobre, à 19h, à Challans.

La salle Louis-Claude Roux accueille pour l'occasion les champions du Monde de danse 2009 : Vincent Villat et Camélia Motataïanu.

Cette compétition de Danse Sportive, de niveau national, réunit des concurrents de tout l'Hexagone. Ils se produiront sous l'œil d'un jury de l'Académie des Maîtres de Danse de France.

Les danseurs exécuteront aussi cinq danses latines, à savoir le cha-cha-cha, la samba, la rumba, le paso doble et le jive.

Puis, place à cinq danses standard, comme la valse lente, la valse viennoise, le quick step, le tango et le slow fox.

Cette soirée dansante est un spectacle pour les yeux. Les sportifs de haut niveau éblouiront le public tant par la beauté que par la maîtrise des différents pas. Les danseurs en herbe qui assisteront à ce grand moment auront l'occasion d'occuper la piste.

Le public testera quelques pas de danse pendant la pause des compétiteurs.

■ Tarifs : 15€, 20€ (table)
Renseignements : 02 51 93 19 75 ou 02 28 11 65 07

DEPUIS LE 13 OCTOBRE Spectacles de Vendée

Riez et dansez, gentes gens!

Les Spectacles de Vendée ouvrent leurs portes aux amateurs de rire et de danse. L'une des soirées du moment met à l'honneur des clowns-musiciens mordus de jazz. Puis, place au Malambo, une danse sensuelle d'Argentine.

• « Le jazz fait son cirque » avec Alain Reynaud, Nicolas Bernard (clowns-musiciens) Spectacle de musique-cirque.

Les artistes, clowns-musiciens, n'ont qu'une idée en tête : dérider les zygomatiques des spectateurs.

Vendredi 6 novembre à 20h30 : salle de la Pastourelle aux Brouzils. Billetterie ouverte depuis le 13 octobre.

• « Che Malambo » avec la Compagnie Pampa Argentina. Spectacle

de danse.

Ce ballet, unique en son genre, met en scène treize acteurs argentins. Ils dansent le Malambo, vêtus de noir, en mêlant technique et sensualité. Ils domptent le sol en faisant claquer leurs bottes : ce sont les zapateados, des jeux de pied qui font de ce spectacle un moment époustoufflant.

Lundi 9 novembre à 20h30 : Salle Ypresis de Saint-Hilaire-de-Loulay. Ouverture billetterie le 20 octobre.

■ Tarifs : 14€, 7€
Renseignements et réservations : 02 51 36 93 60 ou www.vendee.fr (paiement sécurisé)

Nouveauté : l'espace billetterie se tient dans le Hall du Conseil général, de 10h à 12h30, uniquement le jour de l'ouverture de la billetterie de chaque spectacle.



VENDREDI 23 OCTOBRE Les Herbiers

Spectacle de chant et danse



Vendredi 23 octobre, à 20h30, un spectacle de danses folkloriques et de chants, avec la chorale Volubilis et Les Folkises, est proposé aux Herbiers. Il se déroule dans l'amphithéâtre du lycée Jean XXIII.

La soirée est au profit de l'association Partage qui permet de parrainer des enfants à travers le monde entier.

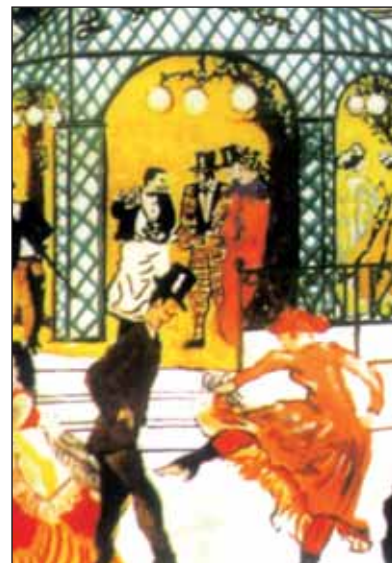
■ Tarifs : 10€, 5€ (-18 ans), 2€ (-12 ans).
Réservations et renseignements : 06 30 53 04 53 ; www.partage.org

SAMEDI 14 NOVEMBRE Les Herbiers

Soirée « guinguette »

L'association Tutti Frutti organise depuis 4 ans une soirée « Guinguette » aux Herbiers. Après avoir donné des cours de rock, elle s'est diversifiée avec différents niveaux d'apprentissage de danses de salon (paso, tcha tcha, tango, rock, salsa, valse ...etc) pour les jeunes et les adultes. Elle propose également des stages de danses en ligne (madison, charleston, coupé-décalé.....etc). Toutes ces danses pourront être mises en application lors de la soirée annuelle, le samedi 14 novembre, à partir de 20h, à la salle des ormeaux, aux Herbiers.

■ Réservations :
02 51 92 92 92
jusqu'au 7/11.



VENDREDI 30 OCTOBRE Festival Les P'tites Rues

Musique traditionnelle en fête

Suite au succès de la première, l'association Astradart organise une nouvelle édition de son festival « Les P'tites Rues », le vendredi 30 octobre, salle de la Baritaudière à Saint-Hilaire-de-Riez. Cette manifestation, qui vise à toucher tous les publics, mêle musique traditionnelle et musique festive.

termèdes musicaux avec un savant mariage de musique traditionnelle et festive, au son de ses veuzes (une forme de cornemuse vendéenne).

■ Renseignements :
m.lorette@wanadoo.fr
06 75 24 21 76
Tarif : 8 euros, restauration sur place.

Au programme :

« Dolbeau trio » (à 20h), groupe composé de trois musiciens qui se déplace pour enseigner les danses traditionnelles... La leçon vire au spectacle musical et au conte autobiographique des trois compères qui débattent leurs aventures.

« Les Fées dopent l'air » (à 22h), quatre musiciens qui revisitent la chanson française, à la sauce vitaminée.

« Sangira gratuite » (à 23h30), un mélange des genres musicaux, où domine surtout le goût de la fête et du spectacle.

« La Migalière », formation de sonneurs locaux, assurera les in-



VENDREDI 30 OCTOBRE Saint-Hilaire-de-Loulay

Le Cœur du monde



Le samedi 30 octobre, à 20h30 dans la salle Ypresis de Saint-Hilaire-de-Loulay, l'association « Cœur du Monde » organise un spectacle de danse.

Deux groupes Tempo Company et Sima-Al animeront la soirée.

Les bénéficiaires que l'association récoltera seront employés à soutenir la lutte contre la malnutrition au Sénégal. Ils seront notamment utilisés pour l'achat de matières premières et de farine qui servent à la fabrication de la bouillie utilisée pour nourrir les bébés.

■ Tarif : 10€
Renseignements : 06 65 35 12 22
06 70 11 37 98 ; 02 40 64 80 29

MERCREDI 4 NOVEMBRE

Découvrir la lecture labiale

Le dimanche 25 octobre prochain, l'association ARDDS (Association de Réadaptation et de Défense des Devenus Sourds) de Vendée organise une nouvelle journée d'initiation de lecture labiale. Cette journée alternera entre l'initiation pure proposée aux nouveaux et des séquences d'entraînement avec des adhérents pratiquant cette lecture. Ce sera pour eux l'occasion de montrer toutes les possibilités de cette méthode de lecture labiale, lecture sur les lèvres qui consiste à faire voir la parole à ceux qui ont cessé de pouvoir l'entendre. La journée commencera à 9 heures et se terminera vers 17 heures.

■ Renseignements :
ARDDS section Vendée
chez Michel Giraudeau, 4 rue des Mouettes 85 340 Ile d'Olonne. 02 51 90 79 74
ardds85@orange.fr

AGENDA VIDE GRENIERS

Samedi 24 octobre

• St Sulpice le Verdon
Salle Polyvalente
8h/18h

Dimanche 25 octobre

• La Guyonnière
Complexe Sportif
9h/18h30 - 02 51 41 70 86
• La Chapelle Achard
Salle Communale
Baby Grenier - 9h/17h

27, 28 ET 29 OCTOBRE Récitratives EDP
Pour les 8/13 ans

L'École Départementale du Patrimoine propose des animations pour les enfants pendant les vacances d'automne. Ces journées offrent aux 8/13 ans la possibilité de s'immerger dans un site historique ou naturel du département.

• **Le 27 octobre au Château de Talmont, « Enquête mystérieuse au château... »**

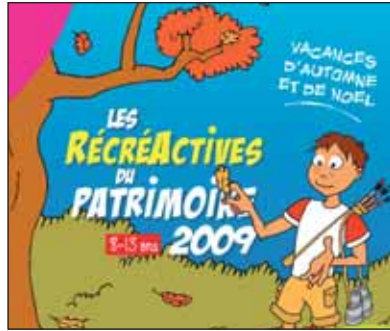
Le malheur s'est abattu sur le château de Talmont, le prince Richard Cœur de Lion a été blessé. Les apprentis détectives devront retrouver qui a osé tirer un carreau d'arbalète sur leur bon seigneur. Plusieurs exercices d'adresse et faisant appel à leur bon sens leur permettront de démasquer le coupable!

• **Le 28 octobre à la Cité des Oiseaux, « Passereaux des jardins, petits et malins »**

Acrobates, timides, espiègles, imitateurs... mais qui sont-ils? Les enfants devront les observer et les écouter pour tenter de les reconnaître... Ils découvriront le mode de vie des passereaux, oiseaux discrets par leur taille mais pourtant si proches de nous. Afin de les recevoir comme il se doit dans nos jardins, la construction d'une maquette d'un « jardin idéal » et la réalisation d'un nichoir, seront au programme!

• **Le 29 octobre à l'Historial de la Vendée, « La céramique: une invention du Néolithique! »**

Les enfants partiront à la décou-



verte des formes, des décors et des différentes fonctions des céramiques exposées dans le musée. En utilisant les techniques ancestrales des hommes du Néolithique, ils créeront une poterie en argile et l'orneront à l'aide de coquillages et de petits morceaux de bois.

■ Renseignements: 02 51 20 88 84

LES 31 OCTOBRE ET 21 NOVEMBRE Challans
Expo de volailles de collection

L'association l'Union des Aviculteurs Vendéens, organise sa 5^e exposition nationale d'aviculture les 31 octobre et 1^{er} novembre dans le hall du parc des expositions de Challans. 1500 Animaux de basse cour seront présentés par une centaine d'éleveurs amateurs d'une vingtaine de départements. Cette exposition est dotée du prix du Président de la République (vase de Sèvres), la plus haute distinction de l'aviculture française jamais décernée en Vendée.

L'Union des Aviculteurs Vendéens regroupe une cinquantaine d'éleveurs amateurs d'animaux de basse-cour de toute la Vendée, dont les buts sont: la préservation des espèces, la protection des races et l'amélioration des souches.

L'exposition sera ouverte les 31 octobre et 1^{er} novembre de 9 heures à 19 heures.

■ Renseignements: 02 51 98 37 76
Tarif: 2€ pour les adultes et gratuit pour les enfants.



JEUDI 22 OCTOBRE L'Échiquier
Amadou et Mariam

Le jeudi 22 octobre à 20h30, l'Échiquier à Pouzauges accueillera Amadou et Mariam. Ils présenteront leur dernier album « Welcome to Mali ».

Des plus petits clubs aux plus grandes salles de concerts et jusque dans les festivals américains, les deux chanteurs maliens connaissent un grand succès depuis la sortie de leur album « Dimanche à Bamako ». En 2006, ils ont interprété l'hymne officiel de la coupe du monde en Allemagne. Et depuis, ils ont rencontré un large éventail de musiciens d'horizons différents. Horizons différents dont l'influence marque leur dernier album, dans lequel se trouvent mélangées de nombreuses mélodies venues de différents coins du monde. Un savant mélange de douces mélodies et de rythmes funky mené par le jeu de guitare de bluesy d'Amadou et de leurs voix.

■ Renseignements: L'Échiquier
La Fournière - 85 700 Pouzauges
Tél. 02 51 61 46 10



LES 6, 7 ET 8 NOVEMBRE Saint-Hilaire-de-Loulay
Marie Guerzaille sur scène

Trois soirées comiques attendent les mordus du rire, à Saint-Hilaire-de-Loulay. Elles sont organisées par l'Espoir Loulaysien Football.

La salle Yprésis accueille le personnage haut en couleurs « Marie Guerzaille », vendredi 6 à 20h30, samedi 7 à 20h30, et dimanche 8 novembre (sous réserve) à 14h30.

La « jeune bretonne » sillonne depuis des années les départements du Grand Ouest pour faire rire les spectateurs. Incarné sur scène par un comédien, éleveur de profession, elle ne manquera pas de dévoiler au public moult anecdotes. Ces soirées réservent de belles tranches de rire en perspective.

■ Tarifs: 8€, 5€ (-12 ans)
Renseignements: 02 51 46 34 74
ou 02 51 94 14 03 (entre 19h et 21h)



LES 24 ET 25 OCTOBRE

Salon philatélique

Les 24 et 25 octobre, se déroulera la grande exposition Patrimoine du pays yonnais à l'occasion du salon philatélique régional organisé par l'Amicale Philatélique Yonnaise. Elle se déroulera dans la salle des fêtes du Bourg-sous-la-Roche de 9h30 à 18h.

Près de trente collections d'adultes et plus de trente collections de jeunes seront exposées. Plus de 260 cadres d'exposition seront présentés.

L'entrée est gratuite et des animations seront proposées aux plus jeunes autour du train. Des animateurs leur feront découvrir la philatélie autour du thème du train.

■ Renseignements:
Amicale Philatélique Yonnaise
02 51 37 65 17
audureaum@orange.fr

LES 23, 24 ET 25 OCTOBRE La Roche/Yon
Championnat de France de squash

Le Squash Yonnais accueillera les 23, 24 et 25 octobre prochains sa première manifestation d'envergure nationale: les Championnats de France Junior. 80 des meilleurs joueurs français, âgés de moins de 19 ans, venus des 16 ligues (Dom-Tom compris) qui constituent la F.F.Squash, viendront se disputer le titre suprême de Champion de France.

Historiquement les vainqueurs de cette manifestation nationale se retrouvent quelques années plus tard parmi les meilleurs joueurs professionnels au monde à l'image de Gre-

gory Gaultier, actuel n°2 mondial et champion de France Junior en 2000. La France regroupe actuellement, derrière les égyptiens, les meilleurs jeunes joueurs de squash du monde comme Gregoire Marche, champion de France et d'Europe junior en titre.

Le Squash Yonnais, fort de ses 600 adhérents et de son école de squash reconnue « club formateur » par la F.F.Squash, sera sous les feux des projecteurs pendant ces 3 jours de compétition.

■ Renseignements:
<http://www.francejuniors2009.fr/>



1^{ER} NOVEMBRE St-Christophe-du-Ligneron
La Virée des puces



Le dimanche 1er novembre se déroulera la 12^e édition de la Virée des Puces. Organisée par l'Athlétique Club des Puces Ligneronnaises, il s'agit de deux courses. Les deux courses se déroulent en pleine campagne. Deux distances sont proposées, une de 10km, qui débute à 9h et une de 21,100 km qui démarre à 10h15.

Les deux courses sont ouvertes à tous, sportifs expérimentés ou coureurs du dimanche.

■ Renseignements: 06 77 33 73 33 ou 02 51 68 56 89

DIMANCHE 25 OCTOBRE Damvix
Rallye de la Venise Verte

Un Rallye de canoë, organisé par les clubs de canoë-kayak de Damvix et Fontenay-le-Comte, a lieu le dimanche 25 octobre, à Damvix. C'est une première sur la commune.

Les participants devront découvrir des balises tout en se déplaçant en canoë dans les conches, sur un territoire sécurisé, dans un délai maximum de trois heures.

Le rendez-vous est fixé à 12h, au port de Damvix. Le départ a lieu à 13h30.

Cette course d'orientation s'adresse à tous. Une location de canoës équipés est prévue sur place.

■ Renseignements:
rallyedelavenisevert@orange.fr
ou 02 51 87 23 01, 06 85 14 78 33,
06 11 04 64 06.



AGENDA RANDONNÉES

Dimanche 25 octobre

• **16^e Coulées chantonnaises à Chantonny**
10 à 22 km (randonnées pédestres) ; 20 à 50 km (VTT) ; départ Salle des Congrès entre 8 et 10h
Renseignements:
02 51 94 46 51 ou 02 51 09 45 77

• **Cyclo cross Landeronde**
13^e édition ; RDV à La Paterre, à partir de 13h. Entrée gratuite.

• **Rando Ste-Flaive-des-Loups**
10 ou 15 km (à pied) ; 30 ou 60 km (VTT) ; départs libres 8h/10h, salle polyvalente. Au profit du Mali.
Renseignements: 02 51 34 08 16 ou <http://objectif.mali.ecole.free.fr>

Dimanche 1^{er} novembre

• **Rando La Cécilienne à Ste-Cécile**
Au profit d'une œuvre caritative
Accueil dès 7h30, salle Fa Mi Sol
12 à 25 km (pédestres) ; 25 à 55 km (VTT)
Renseignements:
06 22 17 02 02 ; rando.lacecillienne@orange.fr





Le dariolage, patrimoine mondial immatériel



Ils sont une trentaine encore en Vendée à savoir « darioler ». Ils sont les derniers en France. Cette tradition risquait de disparaître. Elle constitue la mémoire d'un savoir qui remonte aux temps les plus reculés. Elle révèle une technique vocale qui risquait d'être bientôt oubliée et témoigne de la manière dont chantaient nos ancêtres au Moyen âge... C'est aussi un savoir-faire rural grâce auquel les bouviers parvenaient à tirer le meilleur de leurs attelages, sans maltraiter les animaux. Jean-Pierre Bertrand, qui a découvert les derniers darioleurs à l'issue d'une quête de vingt ans, a entrepris de faire reconnaître cette particularité vendéenne comme « patrimoine culturel immatériel de l'humanité » par l'UNESCO. L'intérêt de sa découverte est unanimement reconnu. Le Conseil général, à l'initiative de Claude Ouvrard, l'aide à constituer les derniers éléments de son dossier pour bénéficier de la protection des Nations Unies.

Jean-Pierre Bertrand - Chercheur en ethnologie musicale
« *Le dariolage est un savoir-faire unique* »

Jean-Pierre Bertrand, chercheur en ethnologie musicale, fondateur d'Arexcpo et président d'Ethno-Doc, a mis plus de vingt ans à trouver la trace des derniers darioleurs. Ce savoir-faire ancestral qui risque de disparaître avec ces anciens paysans doit être sauvé.

Comment en êtes vous venus à vous mettre en quête des derniers darioleurs ?

C'est un témoin que je rencontrais à un autre sujet dans les années soixante-dix qui m'a raconté : « *Mais tu sais, autrefois, on entendait les gars chanter dans les champs en conduisant leurs bœufs. C'était toute la journée. C'était bien particulier et c'était beau...* » Depuis lors, je n'ai cessé de chercher à rencontrer des témoins du dariolage. Je demandais à tous les anciens que je rencontrais. Un jour, en 1999 à Saint-Hilaire-de-Voust, je pose la question et on me dit : « *Ben lui, il dariolait...* » en me désignant une personne qui était là. De fil en aiguille, j'ai rencontré une dizaine de darioleurs.

Qu'est-ce qui a fait disparaître cette pratique ?

C'est tout simple : darioler consistait à encourager les bœufs dans les travaux des champs, en particulier les labours. On ne dariolait que pour conduire plusieurs bœufs, jamais quand on conduisait une charretée de choux. On ne dariolait pas non plus avec les chevaux. Dès lors que le tracteur a supplanté la traction animale, le dariolage s'est éteint.

Qui étaient ces darioleurs ?

C'étaient les bouviers. On les appelait aussi les grands valets. Un bon bouvier avait une grande valeur, parce qu'il savait tirer un meilleur rendement des attelages. Certains propriétaires n'hésitaient pas à débaucher un bouvier renommé chez un autre propriétaire. Or, en Vendée, un bon bouvier était aussi un bon chanteur, un bon darioleur.

En quoi ces encouragements à des animaux au travail constituent-ils un patrimoine ?

C'est en entendant darioler qu'on le comprend le mieux. C'est une manière de chanter, avec une

voix de gorge puissante — qui utilise le buste et le nez — et des ornements. Le darioleur appelle ses animaux par leur nom, il prononce des encouragements, mais aussi des mots sans sens particulier, puis il entonne un air improvisé. Chaque darioleur chantait à sa façon, apprise sur l'ouvrage, mais tous employaient toujours la même technique vocale. Ce style musical relève d'une technique utilisée au moyen âge, le cantoral. Elle n'est guère employée aujourd'hui. C'est pourtant la manière la plus appropriée d'interpréter le chant traditionnel et le chant médiéval. Il y a beaucoup à apprendre du dariolage. Il importe de le préserver et, surtout de le transmettre.

Le dariolage existe-t-il ailleurs qu'en Vendée ?

À ma connaissance, le dariolage ne subsiste plus que dans une partie du bocage vendéen, des Deux-Sèvres et de Gâtine. Tous les darioleurs que j'ai retrouvés sont Vendéens. Toutefois, des pratiques y ressemblant ont existé, notamment dans le Berri. Le yodlage, qui accompagnait l'estive des vaches dans les alpages suisses, y ressemble également.

La voix humaine et l'animal

Une réunion s'est déroulée à La Châtaigneraie cette année sous le patronage de Claude Ouvrard, vice-président du Conseil général autour du dariolage. « *Elle avait pour but de présenter ses derniers témoins à Christian Hottin, représentant le ministre de la Culture et chargé de la sauvegarde du patrimoine vivant auprès de l'UNESCO, et à Marc Jeannin, phonologue au CNRS et professeur à l'université d'Angers, qui étudie l'impact de la voix sur l'animal, explique Claude Ouvrard. L'État français a d'ores et déjà pris conscience de l'intérêt patrimonial du dariolage. Il est envisagé de le présenter officiellement en séance plénière de l'UNESCO, en vue d'obtenir son inscription au patrimoine mondial de l'humanité.* »

Jean-Pierre Bertrand envisage la création d'un Centre international sur la voix (recherche du point de vue tant médical qu'acoustique, artistique et ethnographique), avec des instituts de formation, qui seraient des espaces de technologie, d'animation et d'identité. Autre idée, en association avec l'INRA et l'Institut technique de l'élevage bovin, et l'Association pour la valorisation de la race bovine maraichine, la création d'un Conservatoire de la race maraichine, pour favoriser la préservation d'une espèce menacée.



Témoignages de darioleurs Détenteurs d'un savoir-faire immémorial...

René, d'Antigny, né en 1930, tient le dariolage de ses parents et l'a pratiqué dans la ferme paternelle.

Hubert, d'Antigny, né en 1931, l'a appris de ses anciens dès l'âge de 11 ans et l'a pratiqué jusqu'en 1964, année de l'arrivée d'un tracteur dans sa ferme.

Hilaire, de La Tardière, trouve que le dariolage le fait penser à du chant grégorien, ce qu'il explique par une pratique religieuse quasi générale dans le bocage vendéen (« Il fallait pas manquer les vêpres »). Pour lui, le dariolage ne se fait pas « en mesure » comme pour la musique, mais sur un rythme de plain chant. « Les mélodies d'église étaient assez prenantes. On

inventait en dariolant, mais en choisissant instinctivement des airs qui avaient plu à la messe ou qu'on avait retenus. »

Guy, d'Antigny, né en 1932, l'a appris de son père en touchant les bœufs dès 12 ans, jusque vers 1960, lui aussi avec l'arrivée du tracteur.

Joseph, de Cheffois, né en 1924, a dariolé dès 9 ans, lorsqu'il était « retenu d'école » pour toucher les bœufs. Lui alterne chant et sifflement.

Henri, de La Tardière, né en 1935, a commencé à 8-9 ans, le jeudi (jour de repos scolaire de l'époque), avec l'aiguillon de son grand-père, qui le guidait. Puis il a pratiqué lorsqu'il était valet de ferme dans les années cin-

quante : « *Un tracteur était insuffisant sur la terre à choux, il fallait un attelage à six bœufs.* » Lors de l'acquisition de sa première ferme, en 1963, il achète un tracteur, mais conserve quelques bœufs et un cheval (« *Mais, avec lui, on ne dariolait pas* »).

Maurice, du marais nord-vendéen, n'a jamais pratiqué. Mais il en avait entendu parlé comme d'une pratique disparue et avait demandé à des anciens de lui apprendre.

Michel, quinquagénaire de La Tardière, n'a jamais entendu son père darioler. Mais il a gardé le souvenir d'airs de son oncle maternel, et en a reconstitué de mémoire des bribes.

Pierre, de Foussais-Payré, se souvient que son grand-père dariolait encore à 80 ans, marchant auprès de son père qui poussait la charue.

